

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

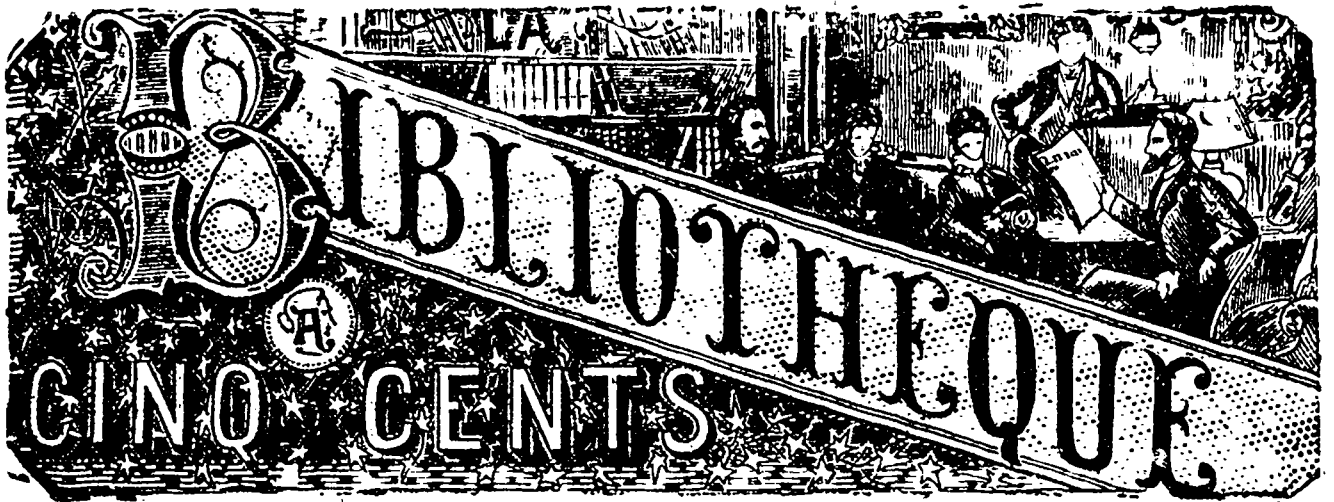
- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:      **Pagination continue.**

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été réfilmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                          |                          |                                     |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                      | 26X                      | 30X                                 |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                      | 28X                      | 32X                                 |

91675



Publiée par Polrier, Bossotte & Cie, 69, rue St-Jacques.

Vol. VI

{ PAR AN  
\$2.50 }

MONTREAL, 21 MARS 1889

{ UN NUMERO  
5 CENTS }

No. 24

# LA FEMME MYSTERIEUSE



Il faut que l'un de nous deux reste sur le terrain. (Page 356).

# LA FEMME MYSTÉRIEUSE

## PROLOGUE

L'HOTEL DE FRANCE, A BLOIS.

Le 3 novembre 1823, entre six et sept heures du soir, il y avait grande foule et grand tapage aux abords du principal hôtel de la ville de Blois, l'hôtel de France. Des fanfares de cors, mêlées aux aboiements des chiens et aux cris joyeux des chasseurs, retentissaient de tous côtés. Une bande de cavaliers, en costume de chasse, le fusil en bandoulière, venait de faire irruption dans la cour de l'hôtel, escortant une voiture toute pleine de gibier et illuminée aux quatre coins par des torches de résine enflammée. C'était un vacarme à ne plus s'entendre ; les hommes criaient ; les chiens aboyaient ; les chevaux piaffaient et hennissaient ; et les claquements de fouet des cavaliers scandaient énergiquement l'harmonie sauvage d'un pareil concert.

L'hôte et sa femme étaient accourus à la tête d'une partie de leur monde ; mais tous, maîtres et gens, également halebants et ahuris, étaient dans un embarras bien manifeste pour satisfaire aux appels multipliés dont ils étaient simultanément assaillis. En ce moment le tumulte s'accrut encore par suite d'un incident qui faillit même dégénérer en catastrophe.

Une berline de poste, attelée de quatre chevaux et conduite par deux postillons, venait de s'arrêter à la porte de l'hôtel pour relayer. Déjà les valets d'écurie s'approchaient pour dételier les chevaux, lorsque l'un de ces animaux, effrayé sans doute par la lueur des torches et par les sonneries des cors, se mit à se cabrer. Ce que voyant, ses compagnons, animés d'un fâcheux esprit d'imitation, se livrèrent incontinent à des cabrioles insensées.

En vain les postillons, non moins prodigues de jurons que de coups de fouet, essayèrent de les faire rentrer dans l'ordre. Le feu jaillissait sur les fers de leur sabots, et la berline, secouée comme un navire en détresse, semblait devoir à chaque instant être renversée et brisée sur les pavés inégaux et raboteux de la ville de Blois. Il y eut même un moment où l'un des chevaux ayant rompu ses traits, le postillon qui le montait vida les étriers et se trouva lancé par terre.

Un cri perçant retentit dans l'intérieur du véhicule. On accourut de tous côtés, les uns pour se jeter à la tête des chevaux, les autres pour relever et secourir le malheureux postillon, d'autres enfin pour offrir leur assistance aux personnes qui se trouvaient dans la berline.

Vérification faite, le postillon n'avait pas été blessé et devait en être quitte pour quelques contusions ; d'un autre côté, les chevaux ayant pu être maîtrisés la portière de la berline s'ouvrit, et l'on vit apparaître sur le marchepied un homme d'assez haute taille, maigre, sec, aux cheveux blanchissants, au visage pâle et inquiet, mais plein de noblesse et de dignité ; cet homme, qui pouvait bien avoir de quarante à quarante-cinq ans, tenait dans ses bras une très-jeune femme vêtue de deuil et complètement évanouie.

Avec l'aide de l'hôte et de l'hôtesse, la jeune voyageuse fut transportée incontinent dans l'intérieur de l'hôtel, où, grâce aux soins qu'on lui donna, elle ne tarda pas à reprendre ses sens. Un médecin, qu'on avait été chercher en toute hâte arriva bientôt, et, après un examen attentif, déclara que, suivant toute apparence, la crise nerveuse éprouvée par la personne qu'on lui présentait n'aurait point de suite fâcheuse.

Ce n'était là qu'un simple évanouissement, causé par une frayeur bien concevable, d'après ce qui s'était passé. La voyageuse, elle-même, une jolie brune de quinze à seize ans à peine,

à la taille svelte et élancée, à la physionomie toute virginale, ne pouvait s'empêcher d'éprouver quelque convulsion de son évanouissement, depuis qu'elle avait appris que le postillon était sain et sauf. Le médecin ajouta qu'il ne doutait pas que, le lendemain même sa cliente improvisée ne fût en état de poursuivre sa route, surtout si elle pouvait passer une bonne nuit et reposer d'un sommeil tranquille. A cet effet il se borna à prescrire une potion calmante et légèrement narcotique.

Le voyageur qui accompagnait la jolie brune en deuil et semblait veiller sur elle avec une sollicitude toute paternelle, ayant témoigné quelque désappointement de ce contre-temps, sa compagne lui dit à mi-voix et d'un ton plein d'affectueuse soumission :

— Je me sens assez forte à présent pour me remettre en route ; je ne veux pas, dans un pareil jour, vous causer la moindre contrariété, veuillez donc donner ordre qu'on prépare les chevaux.

— Je n'en ferai rien, ma chère enfant, répondit-on, vous oubliez que nous avons une quinzaine de lieues devant nous avant d'être rendus à notre destination. Votre santé est encore trop chancelante, surtout après la nouvelle secousse que vous venez d'éprouver, pour tenter de la compromettre par pure complaisance pour moi. Si vous refusez (ajoutait-on en souriant doucement et en se tournant du côté du médecin) d'obéir à la Faculté, dont monsieur est le représentant auprès de vous, vous savez du moins qu'à présent j'ai droit de parler en maître. Permettez donc que j'en use. Nous passerons la nuit dans cet hôtel.

— Je vous remercie, monsieur, reprit le médecin, de l'assistance que vous voulez bien me prêter. C'est dans l'intérêt de mademoiselle votre fille.

— Mademoiselle est ma femme, répondit non sans quelque vivacité le voyageur en question, dont une légère rougeur empourpra les joues pâles.

— Pardon, monsieur, j'ignorais... et d'ailleurs madame est si jeune !

— Oh ! reparti le voyageur avec une expression de physionomie qui n'était pas exempte de mélancolie, vous n'avez nullement à vous excuser, monsieur, car madame est bien jeune en effet et pourrait très-bien être ma fille.

— Vous devriez ajouter, mon ami, fit à son tour la jeune femme, que c'est depuis quelques heures seulement que je puis revendiquer ce titre auguste de madame, et que j'en suis à la fois heureuse et fière.

En parlant ainsi, elle tendit à son compagnon de voyage une jolie petite main finement gantée que celui-ci serra tendrement dans la sienne.

Le médecin, en homme bien appris, ne jugea pas devoir troubler plus longtemps par sa présence un lever de lune de miel qu'il n'avait nullement soupçonné. Il se retira donc, non sans avoir demandé la permission de revenir le lendemain matin savoir des nouvelles de la jeune voyageuse, avant qu'elle se remit en route, ce qui lui fut gracieusement octroyé.

Dès qu'il se fut retiré, la maîtresse de l'hôtel, une toute-jeune femme également fort avenante et de physionomie fort agréable, commença à s'excuser de son mieux de ne pouvoir offrir à des voyageurs venus en poste à quatre chevaux, dans une berline armoriée et avec plusieurs domestiques, qu'une hospitalité bien peu digne de leur rang et de leur fortune. En effet, en se mettant en route un 3 novembre, ils avaient oublié sans doute que ce jour-là est celui de la fête patronale du grand saint Hubert, jour solennel pour tous ceux qui cultivent en France l'art cynégétique. Les environs de Blois sont réputés depuis bien longtemps, on ne l'ignore pas, comme l'une des contrées les plus giboyeuses de notre pays. Il ne fallait donc pas s'étonner si tous les hôtels de la ville, et particulièrement l'hôtel de France, l'hôtel aristocratique par excellence, regorgeait de voyageurs, appartenant tous plus ou moins à la classe si intéressante des disciples de Nemrod en même temps qu'aux couches supérieures de la société.

Telle est la traduction, un peu libre peut-être, mais du moins

fort abrégée, du discours de l'hôtelière, discours émaillé d'interjections de tout genre, dont nous faisons grâce au lecteur pour arriver à la péroraison. Le sens de cette péroraison était qu'il n'y avait plus dans l'hôtel qu'une seule chambre vraiment présentable, celle où l'on avait transporté la voyageuse, et qui était la propre chambre de l'hôtelier et de sa femme. Cette dernière offrait de s'en exiler momentanément et d'aller demander pour la nuit l'hospitalité en ville à ses augustes parents. Quant à l'hôtelier, il n'y avait pas à s'inquiéter de lui, son habitude constante dans les jours de presse étant de ne pas se coucher et de reposer dans un grand fauteuil de cuir, au coin de la cheminée de la cuisine. Enfin, pour n'oublier personne, les domestiques seraient installés dans une salle basse qui, en pareille occurrence, se transformait d'ordinaire en dortoir.

En écoutant les dernières paroles de l'hôtelière, le voyageur de la berline n'avait pu dissimuler un certain trouble, et ce fut avec une inquiétude manifeste qu'il demanda si l'on ne pourrait trouver pour son usage personnel une chambre ou un cabinet, si modeste qu'en pût être l'installation. Dans la situation où se trouvait sa compagne de voyage, il croyait devoir, ajouta-t-il, la laisser reposer seule sous la garde de sa femme de chambre, qui passerait la nuit auprès d'elle pour la veiller.

En entendant exprimer un pareil vœu par un homme peut-être déjà mûr, mais marié depuis quelques heures à peine, ainsi qu'on venait de l'apprendre, à une toute jeune et adorable créature telle que celle avec laquelle il voyageait, l'hôtelière ne put réprimer un mouvement de stupéfaction. Toutefois, habitué par état à s'incliner humblement devant les moindres fantaisies de ses hôtes, elle répondit qu'elle allait faire en sorte de réaliser de son mieux la demande qui lui était adressée ; elle se retira en conséquence, à son tour, pour s'en aller faire part à son mari de cette étrange aventure, en désaccord si marqué avec les traditions constantes de tous les hôtels passés, présents et à venir.

Pendant que dans l'intérieur de l'hôtel de France les choses se passaient ainsi, le bruit, les cris joyeux continuaient à l'extérieur, et particulièrement dans la cour, encore tout illuminée par les torches flamboyantes.

Un dialogue des plus animés s'était engagé entre les chasseurs nouveaux venus et un groupe de jeunes gens. Ceux-ci installés sur un balcon, le verre en main, achevaient de vider joyeusement, en l'honneur du grand saint Hubert, quelques bouteilles de vin de champagne, reliefs suprêmes d'un festin auquel leurs propos et leurs attitudes mêmes indiquaient qu'ils avaient fait largement honneur. L'un de ces jeunes gens, surtout un grand blond, d'assez haute mine et d'agréable figure, dont la tête semblait déjà quelque peu vacillante, criait de toute la force de ses poumons :

« A la santé de l'hôtelière de France ! C'est la plus jolie maîtresse d'hôtel que j'aie rencontrée de ma vie et je suis prêt à me battre en duel avec quiconque dirait le contraire. « Holà ! eh ! messieurs, là-bas, entendez-vous ? »

Un éclat de rire général accueillit cette bravade avinée, renouvelée des temps de la chevalerie, et l'on s'empressa sur le balcon de faire raison à l'orateur. Pendant ce temps-là, dans la cour, les cors de chasse exécutaient une éclatante sonnerie : formidable réponse qui dut réveiller tous les échos du vieux château de Blois et se répercuter au loin sur les deux rives de la Loire.

A ce moment, l'hôtelière en personne apparut dans la salle du festin.

— Pour l'amour de Dieu ! s'écria-t-elle en joignant les mains de la façon la plus caline, messieurs, je viens vous demander en grâce maintenant que votre souper est fini, d'être bien sages et de rentrer au plus vite chacun chez vous. Il y a une dame dans l'hôtel qui est malade et qui a besoin de repos. Elle ne pourra jamais parvenir à s'endormir si vous continuez votre sabbat et si vous ne faites pas taire les cors de chasse. Il est tard, et vous devez être fatigués après une journée comme celle-ci, et vous ne voudriez pas non plus me faire du tort vis-à-vis des voyageurs, n'est-ce pas ? Allons ! soyez raisonnables ! Il est temps de se coucher.

— Hum ! hum ! répondit le grand jeune blond qui avait porté le toast et qui paraissait être le chef de la bande, voilà ce qui s'appelle parler d'or, ma jolie hôtelière, et l'on ne pouvait choisir une plus séduisante parlementaire que vous. Or ça donc, parlentons ! C'est le seul moyen de parvenir à nous entendre, et pour cela souffrez que je vous embrasse : c'est l'usage avec les parlementaires.

— Qu'en savez-vous ? reprit l'hôtelière que ne manquait pas d'aplomb.

— Je suis militaire, garde du corps, si vous le préférez, et de plus brigadier dans la compagnie de Luxembourg.

— Oui-du ! mais il me semble que les gardes du corps ne font pas la guerre.

— Rarement, c'est vrai, sous notre bon roi Louis XVII ; en revanche ils sont toujours près à l'amour, surtout quand il leur arrive de rencontrer des yeux comme les vôtres.

— Ah bah ! Eh bien ! monsieur le brigadier aux gardes du corps, nous verrons cela demain, quand vous aurez dormi. Holà ! Pierre ! Jean ! cria-t-elle en même temps ; apportez les bougeoirs de ces messieurs !

— Aussi cruelle que jolie ! reprit le garde du corps. Ah ça ! poursuivons : Une dame malade, cela mérite considération, surtout si elle est jeune, parce qu'il y a tout intérêt à ce qu'elle se rétablisse bien vite. Il n'y aura jamais trop de jeunes femmes dans le monde. Qu'en pensez-vous, messieurs ?

Toute l'assemblée se mit à rire.

— En revanche, reprit l'hôtelière, il y aura toujours trop de mauvais sujets.

Puis elle ajouta :

— Cette dame est jeune, plus jeune que moi.

— Je gage qu'elle est bien moins charmante.

— Ne gagez pas ! vous perdriez, monsieur le brigadier aux gardes du corps.

— Allons ! je vois qu'il faut mettre bas les armes, madame l'hôtelière ; mais ce n'est pas sans conditions, comme bien vous pensez.

— Des conditions ! des conditions murmura l'hôtelière. Quelles sont-elles, vos conditions ?

— D'abord vous allez trinquer avec nous, et c'est un devoir cela, puisque j'étais en train de porter votre santé lorsque vous êtes entrés.

— C'est bien honnête à vous, monsieur. Accepté ! Mon mari n'est pas là, heureusement, car il me gronderait.

Après que chacun eut vidé gaiement son verre à la santé de l'hôtelière de l'hôtel de France, celui qui s'était fait son interlocuteur en titre reprit :

— Maintenant, il y a une autre condition.

— Encore ! oh ! c'est trop fort !

— Rassurez-vous. C'est que vous allez nous reconduire tous et un chacun jusqu'à la porte de nos chambres respectives.

— Qu'à cela ne tienne, messieurs, de grand cœur.

— Eh bien ! donc, c'est moi qui commande le peloton en ma qualité de militaire, et nous vous suivons, ô la perle des hôtelières ! En avant, marche ! et silence dans les rangs !

C'est sur ces derniers mots que la bande joyeuse s'étant levée de table, s'ébranla, et, chacun s'étant armé de son bougeoir, se mit en devoir de suivre l'hôtelière. Heureuse d'avoir à si bon marché accompli la mission assez difficile qu'elle s'était volontairement imposée, celle-ci se disposait à aller rejoindre son mari lorsque l'un des jeunes gens, sortant à pas de loup de sa chambre, vint à elle dans le corridor, et, se penchant à son oreille, lui dit tout bas :

— C'est moi qui ai le no 9 et j'ai l'habitude de laisser la clef à ma porte.

— Eh bien ! qu'est-ce que cela me fait ? dit l'hôtelière.

— Pas grand-chose, je le sais, répondit-on, mais pourtant si par hasard vous aviez quelque chose à me transmettre il ne faut pas que vous soyez embarrassée pour me trouver.

— Soyez tranquille et dormez bien, monsieur le brigadier aux gardes ! reprit l'hôtelière en faisant la révérence et en mettant ses jolies dents en évidence par le plus franc éclat de rire : on s'en souviendra.

Revenons au noble voyageur de la berline et à sa jeune femme.

Cette dernière avait été définitivement installée dans la chambre de l'hôtelier et de l'hôtière, en compagnie de sa femme de chambre. Celle-ci, après avoir aidé sa jeune maîtresse à se déshabiller et à se coucher, s'était installée, au coin du feu, dans un fauteuil, où elle devait passer la nuit.

De son côté, le mari était resté toute la soirée au chevet de sa femme, et il ne voulut la quitter qu'à une heure assez avancée, après que, grâce à l'efficace intervention de l'hôtière, tous les bruits joyeux se furent éteints dans l'hôtel, et lorsqu'il parut bien avéré que chacun se livrait désormais au repos. La jeune voyageuse était alors profondément endormie ; son sommeil était calme et paisible, grâce à la fatigue du voyage et aussi sans doute à la potion qu'elle avait prise.

En se retirant, le mari n'avait pas manqué de recommander expressément à la femme de chambre de venir l'éveiller sur-le-champ si sa maîtresse paraissait éprouver le moindre symptôme de malaise, et de prévenir en même temps l'hôtelier dans la cuisine afin qu'on envoyât querir incontinent le médecin.

La femme de chambre promit de se conformer strictement à ces instructions, et de veiller avec une active sollicitude sur le précieux dépôt qui lui était confié : mais aussitôt que sa vigilance ne fut plus tenue en haleine par la présence du maître, vaincue elle-même par la double influence de la fatigue physique et du feu qu'on avait allumé dans la cheminée, elle laissa tomber sa tête sur sa poitrine et s'endormit profondément.

Il pouvait être alors environ minuit. La ville de Blois était plongée dans le plus profond sommeil, et les hôtes de l'hôtel de France principalement devaient profiter de ce repos en goûtant toutes les douceurs, après les fatigues d'une journée consacrée à courir les champs et les bois, en l'honneur du grand saint Hubert. Il y a même tout sujet de penser que le jeune blond du numéro 9 n'avait pas été des derniers à s'endormir.

Pourtant, soit qu'il ne fût pas encore suffisamment aguerri contre l'influence du vin de Champagne sur le système nerveux, soit qu'il poursuivait en rêve un dialogue désormais sans réplique possible avec la gentille parlementaire dont il s'était si fort occupé dans la soirée, son sommeil était manifestement agité ; à la lueur d'un reverbère allumé dans la cour de l'hôtel et qui se projetait d'une façon un peu douteuse jusque dans l'intérieur de la chambre, on eût pu, à la grande rigueur, et après examen attentif, apercevoir vaguement au bord du lit la forme d'une tête se détachant en relief sur la blancheur mate de l'oreiller, avec deux yeux qui s'ouvraient par intervalles, puis se refermaient.

Tout à coup il se fit un certain bruit à l'extérieur, dans le corridor, et il sembla que la clef s'agitait dans la serrure, tournée en divers sens par une main inexpérimentée. Peu après, la porte glissa ses gonds, et, comme elle venait d'être refermée avec beaucoup de précaution, un blanc fantôme apparut sur le seuil.

Cette fois, comme on le pense bien, les yeux du dormeur étaient restés tout grands ouverts ; il avait tressailli de la tête aux pieds et s'était dressé sur son séant. Ce fantôme, que pouvait-il être, si ce n'est une femme ? Cette femme elle-même qui était-elle, si ce n'est l'hôtière ?

Malheureusement le reverbère de la cour, placé à une grande distance de la fenêtre, ne donnait pas assez de clarté pour qu'il fût possible de distinguer les traits de la physionomie du fantôme, qui était resté immobile sur le seuil et comme cloué sur le parquet. Seulement on entendait sa respiration, qui était douce, égale, nullement précipitée, d'où cette conclusion que le fantôme était plein de vie, et que la pérégrination nocturne à laquelle il se livrait s'accomplissait sans la moindre émotion et partant sans le moindre remords.

— Est-ce bien vous, murmura ainsi bas que possible le jeune homme, qui s'était donné la qualification de brigadier aux gardes du corps, est-ce bien vous, ma gentille hôtière, qui venez me visiter ?

Le fantôme ne répondit pas ; mais il sembla que son bras s'était levé et que sa main s'était portée à son visage, à la place où devait être ses lèvres, comme pour inviter son interlocuteur au silence et à la discrétion la plus absolue.

— Allons ! balbutia ce dernier, c'est compris. Je suis muet. Au même instant, la vieille horloge du château de Blois sonna et fit retentir dans le lointain, par trois fois, son timbre mélancolique, qui semble sonner encore aujourd'hui le glas funèbre de la maison de Guise.

Il était les trois quarts après minuit.

Le lendemain, dans l'extrême matinée, lorsque le voyageur de la berline se présenta pour savoir comment sa jeune femme avait passé la nuit et si elle était en état de se remettre en route, ce ne fut pas sans quelque surprise qu'il la trouva debout et habillée, bien qu'il fût à peine jour. Elle était fort pâle, et comme, après l'avoir baisée au front presque paternellement, il la grondait avec une tendresse et une douceur ineffables de s'être levée si tôt, ce qu'il lui semblait une imprudence après son évanouissement de la veille, elle se mit à fondre en larmes.

Justement inquiet, son mari lui proposa de retarder son départ et d'envoyer chercher le médecin, pensant bien que cette explosion de larmes ne pouvait qu'être le symptôme précurseur de quelque nouvelle crise nerveuse ; mais la jeune femme s'y opposa avec une énergie singulière.

— Oh ! par grâce, s'écria-t-elle, je vous en supplie, quittons bien vite cet hôtel. Il me tarde tant d'être rendus auprès de votre famille ! J'étouffe dans cette chambre. Si vous saviez tout ce que j'ai souffert cette nuit ! C'était comme un horrible cauchemar.

— J'avais recommandé qu'on vint me prévenir, dit le voyageur en fixant sur la femme de chambre, dont les yeux étaient encore tout bouffis de sommeil, un regard plein d'une sévérité inaccoutumée.

— C'est ma faute, reprit vivement la jeune femme ; ne la grondez pas !

Le voyageur se tourna vers la femme de chambre et, lui faisant signe d'approcher, il tira de sa poche quelques pièces d'or qu'il lui mit dans la main, puis il ajouta froidement :

— Vous n'êtes plus au service de madame, vous pouvez vous retirer.

La pauvre fille, tout interdite, sortit de la chambre en sanglotant.

— Vous me trouverez peut-être bien sévère, ma chère enfant, reprit le voyageur du ton le plus caressant, et enveloppant sa jeune compagne d'un regard plein d'amour ; mais vous savez combien votre santé m'est précieuse. Croyez-moi nous trouverons aisément à l'endroit où nous nous rendons, les moyens de remplacer avantageusement la personne que j'ai dû congédier. Me le pardonnez-vous ?

Le front de la jolie voyageuse, qui s'était manifestement assombri tout d'abord, se rasséréna à ces dernières paroles. Elle tendit sa petite main à son interlocuteur ; et ce fut avec une grâce toute charmante qu'elle laissa tomber cette réponse ingénue :

— N'êtes-vous pas à présent mon maître et seigneur ?

Puis elle ajouta aussitôt avec une sorte d'anxiété :

— Rien ne nous retient plus ici. Partons, mon ami, partons !

— Eh quoi ! sans attendre même la visite de ce médecin qui doit venir ce matin ?

— A quoi bon, puisque je suis complètement remise ?

Puis, ouvrant vivement une fenêtre en souriant à travers les larmes qui perlaient encore au bord de ses paupières :

— Voyez, ajouta-t-elle, comme le soleil se lève dans un ciel sans nuages ! Nous aurons encore aujourd'hui un temps superbe.

Comme elle parlait ainsi, l'une de ces lourdes diligences qui, à cette époque déjà bien éloignée de nous, desservait toutes les grandes routes de notre pays, venait de s'arrêter devant l'hôtel de France et un voyageur que l'hôtelier en personne accompagnait avec un garçon porteur d'un fusil dans son étui

et d'une valise de voyage se disposait à monter dans le coupé.

—Eh bien, l'hôte ! s'écria en lui frappant familièrement sur l'épaule, le voyageur, qui n'était autre que le grand jeune blond du no 9, que fait donc votre femme ? Est-ce qu'elle dort encore, la paresseuse ? C'est bien mal de sa part de n'être pas venue me dire adieu. C'est égal, cela ne m'empêchera pas de proclamer partout qu'elle est la plus jolie hôtelière que j'aie encore rencontrée sur mon chemin, foi de garde du corps !

—Ma femme ! balbutia l'hôte en écarquillant deux gros yeux pleins d'ébahissement. C'est bien de l'honneur que vous lui faites, monsieur le garde du corps, et je ne manquerai pas de faire votre commission auprès d'elle, quand elle sera rentrée à chez sa mère où je l'ai conduite moi-même pour coucher cette nuit.

—En route ! monsieur, en route ! interrompit brusquement le conducteur en poussant le voyageur dans le coupé, dont il referma la portière ; nous sommes en retard d'une grande demi-heure.

Là-dessus, la lourde diligence s'ébranla, et les chevaux l'entraînèrent à grand bruit dans la direction de Paris.

Moins d'un quart d'heure après, la berline de poste, où le voyageur et sa femme venaient de leur côté de prendre place, s'engageait dans la direction opposée, sur la route si pittoresque qui, côtoyant la Loire, s'en va gagner nos belles provinces de Touraine, de Poitou et d'Anjou.

FIN DU PROLOGUE.

## PREMIÈRE PARTIE

### I

#### CAMPMENT EN KABYLIE.

C'est dans la nuit du 3 novembre 1823 que se sont passés les événements qui forment le prologue du présent récit. On était alors en pleine Restauration, sous Louis XVIII. C'est à présent au printemps de 1847, vers la fin du dernier règne, et, par conséquent, après un entr'acte de plus de vingt-trois ans, que nous demandons au lecteur la permission de relever le rideau.

La scène va se passer non plus en France ni même en Europe, mais au delà de la Méditerranée, en Algérie et en plein pays Kabyle.

Le théâtre représente un campement de cavalerie quelques instants avant le coucher du soleil. Nos cavaliers sont des husards. Sur l'arrière-plan et à demi noyés dans la vapeur crépusculaire, un groupe d'Arabes du goum, dont les burnous blancs se détachent en masses claires sur le fauve pelage des chameaux accroupis et au repos ; les uns les autres, bêtes et gens, contemplant avec une nonchalance toute orientale un peloton de cavaliers occupés à faire boire les chevaux, pendant ce temps-là, sur le premier plan, un groupe d'officiers, les uns assis, les autres couchés à l'ombre d'un massif de lentisques et d'oliviers, tous la pipe ou le cigare à la bouche, sont en train de s'abreuver eux-mêmes en puisant à tour de rôle dans une large marmite où flambe un punch gargantuesque.

Toutes ces physionomie martiales, bien que pour la plupart encore marquées au sceau de la jeunesse, empruntent successivement aux reflets bleuâtres du liquide enflammé et aux rayons du soleil couchant des apparences presque fantastiques ; mais, pour peu qu'on approche, on reconnaît bien vite que, à l'encontre des fantômes, tous ces gens-là parlent comme ils boivent, d'une façon très-bruyante et très-joyeuse.

—Bigre de bigre ! messieurs, s'écrie un grand gaillard moustachu, au poil déjà grisonnant, au visage basané, et en lampant

avec un clappement de langue des plus caractéristique une rasade qui avait été précédée sans doute de beaucoup d'autres, voilà un punch qui me fait honneur. Qu'en dites-vous ?

—Oui-da ! reprend un autre, c'est toi qui l'as fabriqué, d'accord ; oh ! tu es fort sur cet article-là, c'est connu ; mais ce n'est pas toi qui l'as payé, que je sache, non plus que le diner, un diner expédié par Chevet dans les montagnes de Kabylie en temps de guerre ! Le fait devrait être mis à l'ordre du jour de l'armée d'Afrique, n'est-ce pas, messieurs ?

—Oui, certes, parbleu ! répondait le chœur des officiers.

—La bello affaire ! riposte le lieutenant à longues moustaches grisonnantes (car un lieutenant, le doyen des lieutenants du régiment, leur soleil, comme ils le nomment parfois, parce que, toujours immobile dans son grade comme l'astre pivot des mondes, il voit depuis maintes années se renouveler autour de lui toutes les épaulettes) obtenez de la maison Chevet qu'elle m'ouvre un crédit, et c'est moi qui vous en donnerai des *diffa*, allez ! *bazef ! bazef !* (en arabe : beaucoup).

Ici le chœur des officiers éclate de rire d'une façon assez impertinente au nez de son doyen, et un jeune sous-lieutenant sortant de l'école de Saumur, s'écrie :

—Voilà Sauvageol (le lieutenant en question s'appelle Sauvageol) qui parle bédouin. Gageons qu'il a oublié le proverbe français. "Crédit est mort : les mauvais payeurs l'ont tué."

—Ah ça ! répond le doyen des lieutenants en fronçant le sourcil et en mettant la main à la poignée de son sabre, est-ce que, par hasard, monsieur me prend pour un mauvais payeur ? Je suis prêt à lui prouver le contraire.

A peine ces paroles viennent d'être prononcées que de tous côtés des mains et des voix s'interposent.

—Allons ! s'écria-t-on, ne te fâche pas, Sauvageol ! Que diable ! mon cher, entre camarades est-ce qu'il n'est pas permis de plaisanter *chouïa chouïa* (un peu), pour parler bédouin comme toi ?

—Ni *bezef*, ni *chouïa*, reprend Sauvageol avec majesté ; car je suis votre ancien, et je suis en droit de vous répondre : *makach* (pas du tout).

Ici, qu'il nous soit permis d'ouvrir une parenthèse pour rassurer immédiatement le lecteur sur l'emploi d'un idiome un peu inquietant pour lui. *Bezef*, *chouïa* et *makach*, sont trois abverbes qui, comme *goddem* jadis chez nos voisins, constituent à peu près tout le fonds de la langue bédouine, et Dieu nous prescrive d'en employer d'autres dans le cours de ce récit.

—Messieurs, ajoute d'une voix de Stentor l'un des officiers, au diable les Bédouins et leur maudit charabia ! Laissez-moi vous proposer en bon français une santé qui va nous mettre tous d'accord, buvons à la santé de notre amphitryon, le bon et brave Maurice de Chalandray !

—C'est cela ! reprend le chœur en se levant en masse et en brandissant les verres en guise des sabres. A la santé de Chalandray ! vive Chalandray !

A ce moment Sauvageol, qui s'était levé comme les autres, fit signe qu'il réclamait le silence, et, avec un accent qu'il voulut rendre grave et solennel, mais que nul dans l'assistance ne parut prendre au sérieux :

—Messieurs, dit-il, messieurs et chers camarades, puisqu'il s'agit de boire, et de boire à la santé de Chalandray, je suis tout prêt à me joindre à vous ; mais je demande à motiver mon toast.

—Accordé ! fit l'assistance.

—Donc, reprit le lieutenant Sauvageol en levant son verre, je m'explique. Si je bois à la santé de Chalandray, ce n'est pas, croyez-le bien, parce que Chalandray est riche et qu'il nous donne en campagne des diners fournis par Chevet ; je méprise la richesse, ne la connaissant pas moi-même. Ce n'est pas non plus parce que Chalandray est noble : je tiens peu compte de la noblesse, attendu que je n'en fais point partie, ce qui n'est regrettable que pour elle ; ce n'est pas enfin parce que Chalandray, qui est, comme vous tous ici, mon cadet de grade et de service, va être décoré avant moi, ce qui est un passe-droit.



de plus commis à mon préjudice par le nouveau colonel, non moins injuste à mon égard que ses divers prédécesseurs

— Pourquoi donc, alors ? interrompirent les officiers avec impatience.

Le lieutenant Sauvageol abaissa ses interrupteurs un regard plein d'une dignité comique, et reprit avec un grand flegme :

— C'est parce que Chalandray est un bon enfant, un bon camarade, et celui qui dirait le contraire aurait affaire à moi.

La-dessus Sauvageol avala d'un trait le contenu de son verre, et se rassit majestueusement sur le fragment de rocher qui lui servait de siège. Un jeune officier, un gentil blondin, d'une figure où la franchise et la belle humeur éclataient à la fois dans les yeux et par tous les pores, vint prendre place à côté de lui, C'était l'amphitryon, le lieutenant Maurice de Chalandray.

— Merci de ton toast, s'écria ce dernier, merci, mon brave Sauvageol ! mais tu oublies que Cadet-Roussel aussi est un bon enfant, que nous sommes tous de bons enfants, nous autres lieutenants et sous-lieutenants du régiment.

— Halte-là ! interrompit à son tour le lieutenant Sauvageol, il y a des exceptions.

— Allons donc !

— J'en sais une pour le moins, que nul ici ne me contestera.

— Laquelle ?

— Le lieutenant Robert, pardieu !

Le fait est, dit un des assistants, qu'il est un peu sauvage, pour ne pas dire un peu sournois.

— Un peu ! un peu ! riposta aigrement Sauvageol. Ah ! l'on appelle cela un peu sournois ! En vérité c'est se montrer bien indulgent pour ce particulier-là. Quand je songe qu'il y a quatre ans, il était simple hussard et qu'il est aujourd'hui mon égal, n'est-ce pas une injustice criante ?

— Mon pauvre Sauvageol, reprit Chalandray, tu oublies trop qu'il y a des hasards heureux dans la vie militaire, comme partout ailleurs, des hasards qui mettent un homme en relief, en lui permettant de payer bravement de sa personne au risque d'être tué.

— La belle affaire ! Si le lieutenant Robert paye parfois de sa personne, en revanche il ne paye jamais l'absinthe à qui conque. Et puis, est-ce que nous ne risquons pas tous notre peau contre ces gueux de Kabyles ?

— C'est vrai, mais tout le monde n'a pas la chance d'être blessé comme l'a été le lieutenant Robert, dans la dernière affaire avec Bou-Maza.

— Eh bien, quoi ! on l'a nommé lieutenant, c'est bien payé.

— La belle avance, il était déjà proposé pour le tour du choix.

— Le tour du choix ! Qu'on ne m'en parle pas du tour du choix ! C'est le tour de la faveur, qu'on devrait dire. Oui, messieurs, de la faveur car on ne me l'a jamais appliqué à moi.

Voilà la justice des hommes en général et des colonels en particulier. Est-ce que tu l'as déjà dans ta poche, ta croix ? On demande à voir.

Ici M. de Chalandray devint fort rouge, et, donnant un violent coup de poing sur la cannone.

— Mille millions de tonnerres ! s'écria-t-il, Sauvageol, ne me parle plus de ma croix, si tu ne veux te faire une affaire avec moi. Je ne suis pas décoré : le colonel vient de me l'apprendre.

— Tu n'es pas décoré, mais c'est une infamie !... à moins pourtant qu'on ait songé à moi cette fois.

— Toi ! allons donc.

— Pourquoi pas ?... ce n'est pas gentil, au moins, ce que tu dis là, mon bon Chalandray ; car, enfin, si ce n'est ni toi ni moi qui sommes décorés, c'est qu'il n'y a pas de croix pour le régiment.

— Si fait, il y en a une ; mais il paraît que, au dernier moment, mon nom a été biffé et qu'on en a substitué un autre.

— Alors c'est une infamie, et je serais curieux de savoir quel est l'intrigant qu'on nous préfère.

Qui te dit, Sauvageol, que je ne partage pas cette curiosité ?

Le colonel ne t'a donc rien appris à cet égard ? C'est surprenant, toi qui es si bien dans ses petits papiers, toi l'ami intime de son neveu. A propos, est-ce vrai ce qu'on dit, que ce neveu là doit épouser ta sœur ? En ce cas, le colonel deviendrait presque ton oncle.

— Il ne s'agit pas de ma sœur, Sauvageol. De quoi te mêles-tu ?

— C'est vrai ; pardon, mon bon, pardon ! Eh bien ! qu'est-ce qu'il pense de tout cela, le colonel ?

— Le colonel est resté muet.

— Alors c'est qu'il ne sait encore rien lui-même.

— Jo suis sûr du contraire.

— Bigre de bigre ! Et qui soupçonnes-tu donc, mon bon ?

— Personne.

— Eh bien ! veux-tu que je te dise, moi, qui sers le préféré ?

— Parle.

— Ce sera encore le lieutenant Robert.

— Qu'en sait-tu ?

— Je ne voulais pas t'en parler de peur de te faire de la peine, mon bon ; mais c'est un bruit qui court depuis ce matin dans le campement.

— Tant mieux pour Robert.

— Oui, et tant pis pour toi. C'est ce que disent les sous-officiers et les riz-pain-sel, qui sont jaloux de toi parce que tu es noble, parce que tu es riche, parce que tu es là ce qu'on appelle un joli officier, adoré des femmes. Oh ! je suis bien sûr qu'ils s'apprentent à rire à tes dépens, *bezef, bezef*.

— Je ne le conseille à personne.

— Le lieutenant Robert est homme à se passer de ta permission.

— Je n'en crois rien, et tu le calomnies.

— Alons donc ! mon bon Chalandray, vas-tu pas le défendre encore contre moi ? Tu prends bien ton temps pour cela, lorsqu'il te dame le pion, lorsqu'il te grimpe sur le dos de toutes les façons et qu'il laisse entendre à tout le monde qu'il sera chef d'escadron, quand tu seras encore tout au plus capitaine !

— Tais-toi, tais-toi, Sauvageol ! Pas un mot de plus, ou sinon...

— Non, je ne me tairai pas, parce je suis outré à la fin des fins, de tant de passe-droits à mon préjudice et au tien, en faveur de ce sournois. Ah ! mais. ah ! mais... il faut que cela finisse d'une façon ou d'une autre, et c'est moi qui m'en charge, entends-tu ?

— Oui-da ! reprit Maurice avec une sourde colère ; pour qui me prends-tu donc, Sauvageol ? Je ne t'ai pas, que je sache encore passé procuration pour tout ce qui me touche !...

— Ah ! c'est comme cela ! reprit Sauvageol d'un ton blessé en ce cas, je vais me coucher. Bonsoir, Monsieur, je ne veux plus jouer ce soir.

La-dessus, le doyen des lieutenants se leva, prit son kolback, et, ayant rallumé sa pipe, à moitié éteinte au milieu de ces divers incidents, se retira majestueusement.

A peine avait-il tourné les talons qu'un jeune sous-lieutenant s'écria :

— Voilà notre soleil qui va se coucher dans un nuage noir ; c'est de la pluie pour demain, messieurs. Mais, basta ! à quelque chose malheur est bon. Ce diable de Sauvageol a trouvé moyen de faire Charlemagne.

Entre tous les assistants, un seul, que sa nature peut-être, non moins que sa profession, prédisposait au rôle d'observateur, avait gardé le silence pendant que s'échangeaient les paroles qui précèdent, se contentant parfois d'un haussement d'épaules assez significatif en entendant les vantardises du lieutenant Sauvageol. C'était le chirurgien aide-major de l'escadron. Il s'approcha à ce moment de Chalandray, et le prenant à part :

— Mon cher Chalandray, lui dit-il, je suis vraiment peiné du mécompte que vous venez d'éprouver ; mais, croyez-moi, il faut vous méfier d'un premier mouvement de mauvaise

humeur bien excusable; quand vous serez plus calme et à l'abri des coups de langue et des incitations de M. Sauvageol, vous reconnaîtrez tout le premier que, si ses suppositions sont fondées, il était difficile de trouver dans le régiment un officier plus méritant, sous plus d'un rapport, que M. Robert.

—Ah! vous croyez cela, docteur! répondit Chalandray; eh bien! ce n'est pas mon avis à moi, et, si c'est lui qui est décoré, il ne sera pas dit que je resterai, moi, avec ma courte honte. Ah! l'on m'a mis aujourd'hui dans le cas d'arroser avec du punch cette croix qui m'était promise. Eh bien! mon cher docteur, j'entends l'arroser autrement, et vous pouvez préparer votre trousse.

## II

## LE RAPPORT

Le colonel, comte de Montmagny, qui commandait depuis peu le régiment de hussards appelé à faire partie de la colonne expéditionnaire dirigée contre les Kabyles du Jurjura, était homme d'environ quarante-huit ans, ayant conservé en grande partie, à cet âge où commence, dit-on, la seconde jeunesse, les apparences et les allures de la première.

Sans vouloir prolonger davantage un portrait que les événements qui vont suivre compléteront beaucoup mieux que tous nos développements, nous demandons au lecteur de vouloir bien pénétrer avec nous, le lendemain matin de la scène d'exposition qui précède, sous la tente de M. le colonel de Montmagny, pendant cet acte solennel, tout quotidien qu'il peut-être, de la vie des régiments, qu'on appelle le rapport.

Eh bien! commandant, quoi de nouveau ce matin? dit le colonel en attachant un regard moitié bienveillant, moitié ironique, sur un brave officier supérieur affligé de cet embonpoint incommode qu'enfante trop souvent l'exercice du cheval se joignant à l'envahissement de l'âge.

Le commandant l'entretint longuement du lieutenant Robert et de ses mérites.

—Je vois que le lieutenant Robert a en vous un avocat des plus chauds. Dès lors vous devez être en mesure de me faire connaître ses antécédents, la famille à laquelle il appartient, ses tenants et aboutissants.

—Mon colonel, je n'ai avec le lieutenant Robert que des relations de service. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il s'est engagé fort jeune et qu'il a honnêtement et bravement servi, ce qui l'a aidé, avec les circonstances de guerre, à faire un chemin assez rapide, puisque, à vingt-deux ans, si je ne me trompe, il est déjà lieutenant.

—Je comprends, c'est un officier de fortune; mais sa famille?

—Quant à sa famille, je ne la connais pas; toutefois, je pense que vous pourriez avoir quelques renseignements à ce sujet en interrogeant le maréchal des logis Bouginier, sous les auspices duquel il s'est engagé.

—C'est bien. Vous pouvez vous retirer, commandant. Envoyez-moi le maréchal des logis Bouginier.

—Dès que le commandant eut tourné les talons, le comte de Montmagny se leva, et, secouant la cendre de son cigare:

—C'est un brave homme que ce commandant, s'écria-t-il sous forme d'aparté; mais quelle culotte de peau! Et voilà les officiers de hussards de l'an de grâce 1847! Pouah!

La-dessus, le colonel se mit à chantonner entre ses dents l'air du *Roi Dagobert*. Il n'avait pas encore terminé cet exercice chromatique, lorsque le maréchal des logis Bouginier fut introduit sous sa tente.

Celui-là était le type du sous-officier blanchi sous le harnais. Maigre, sec, basané et parcheminé, son visage disparaissait presque entièrement sous sa large et épaisse moutache, ne laissant apercevoir que deux gros yeux à fleur de tête, d'ordinaire assez ternes, mais en ce moment très-effarés.

Le maréchal des logis Bouginier se tenait à l'entrée de la tente, le revers de la main gauche obstinément collé contre son colback, fixe, muet et immobile comme une statue. En

vain le colonel lui faisait signe d'approcher: soit par crainte, soit par respect, peut-être sous l'influence de ces deux sentiments à la fois, il ne bougeait pas. A la fin le colonel parut s'impacienter.

—Avance ici à l'ordre! s'écria-t-il d'une voix de Stentor et en affectant vis-à-vis de lui, comme il le faisait du reste vis-à-vis d'un certain nombre de soldats et même de sous-officiers de son régiment, ce tutoiment que certains gentilshommes, élevés dans les traditions de l'ancien régime, pratiquent encore aujourd'hui envers tous les individus placés sous leurs ordres ou appartenant aux classes inférieures de la société. Par la mordieu! es-tu donc aveugle ou sourd?

—Non, mon colonel, balbutia le maréchal des logis non moins effrayé qu'un pauvre vieux cheval introduit dans un antre où il se trouverait face à face avec un lion rugissant.

La-dessus Bouginier, par un mouvement presque automatique, avança de trois pas.

—A la bonne heure! fit le colonel. Sais-tu ce que je veux de toi?

—Non, mon colonel.

—Eh bien! je vais te l'apprendre.

—Oui, mon colonel.

—Tu connais le lieutenant Robert?

—Oui, mon colonel.

—Vous êtes tous les deux du même pays?

—Oui, mon colonel.

—Quel pays?

—Département de la Vienne.

—Pourquoi ne pas dire Poitevin? Ce sont de braves gens que les Poitevins, et qui, au temps de la chouannerie, ont fait cause commune avec les Vendéens. Entends-tu?

—Oui, mon colonel.

—L'un me parle département, l'autre règlement, c'est assommant, ma parole d'honneur! Ah ça! puisque tu es compatriote du lieutenant Robert, tu connais son père, sans doute?

—Non, mon colonel.

—Et sa mère?

—Non, mon colonel.

—Imbécile! alors, il n'a donc ni père ni mère, ce lieutenant Robert?

—Oh! si fait, mon colonel; mais je ne les ai jamais vus.

—C'est une raison, cela. Comment le connais-tu, lui?

—Ah! dame! je vais vous dire, mon colonel, c'est ma femme qui est instruite de ces choses-là, car je suis marié au pays, sous votre respect. Pour ce qui est de moi, particulièrement et relativement, j'ai appris à M. Robert à monter à cheval et à manier son sabre, là, proprement; puis, quand il s'est engagé au régiment je lui ai servi de témoin à la *mairerie*, et voilà.

—Eh quoi! tu n'as pas même pensé à demander à ta femme le moindre renseignement sur son... protégé?

—Faites excuse, mon colonel, mais ma femme m'a répondu que cela ne me regardait pas.

—Et toi tu t'es contenté de cette réponse?

—Naturellement, mon colonel. Vous comprenez, quand on est marié et quand on a confiance dans sa femme.

—Je comprends que tu n'est qu'un niais. Va-t'en.

—Oui, mon colonel.

Le pauvre maréchal des logis ne fut nullement tenté de se faire répéter l'injonction, et ayant opéré, plus gauchement encore que prestement, demi-tour à gauche, il sortit de la tente sans se départir un seul instant de la roideur perpendiculaire déterminée par le règlement, mais pourtant plus vite à coup sûr qu'il n'était entré.

Le colonel appela un planton.

—Holà! s'écria-t-il, qu'on aille me chercher sur le champ le lieutenant Robert!



## III

## LE COLONEL ET LE LIEUTENANT

Le lieutenant Robert entra dans la tente du colonel.

C'était, on le sait déjà, un très jeune officier, puis-qu'il avait à peine atteint sa vingt-troisième année. Il était de taille moyenne et ce qu'on appelle vulgairement bien tourné. brun d'ailleurs de peau, les cheveux noirs, et d'une physionomie sinon régulièrement belle, tout au moins agréable et pleine de douceur de distinction même, mais un peu triste.

Tout, en somme, dans ce jeune officier, accusait très nettement une nature essentiellement réservée, contemplative et, tranchons le mot, un peu sauvage. Ajoutons, pour dernier coup de crayon, qu'il y avait là le contraste le plus frappant qu'il fût possible d'imaginer avec le lieutenant Maurice de Chalandray, chez lequel tous les instincts d'une jeunesse ardente et impétueuse débordaient par tous les pores.

Après avoir contemplé le nouveau venu pendant quelques instants avec une expression manifestement peu sympathique, le comte de Montmagny s'écria d'un ton plein de brusquerie :

— Monsieur, mon devoir de chef de corps est de vous annoncer officiellement une nouvelle que vous savez déjà sans doute ?

— Laquelle, mon colonel ? reprit l'officier d'une voix grave, mais dont le timbre avait une douceur presque mélodieuse.

— Ah ! vous allez faire l'ignorant, à présent ! Il ne manquait plus que cela. Quant à moi, je vous assure que je n'ai pas la prétention d'être le premier à vous apprendre que vous allez être décoré.

— C'est pourtant vous, mon colonel, qui me l'apprenez, et je vous prie d'en recevoir mes remerciements.

— Oh ! vous pouvez garder vos remerciements pour d'autres ; car je suis bien aise de vous dire que je ne suis pour rien dans cette affaire. Même je vous demanderais de renoncer à cet honneur en faveur d'un autre qui est plus vieux que vous dans le service.

Le jeune officier demeura quelques instants silencieux et pensif ; puis, avec un accent plein de douceur, mais en même temps de résolution.

— Pardonnez-moi, dit-il, mon colonel, si je me vois forcé de me refuser à une pareille démarche. Vous comprenez que, si disposé que je puisse être à m'effacer devant un camarade ce serait indirectement m'avouer coupable de ce qu'on m'impute, et je ne le puis ni le dois, car cela n'est pas.

— C'est votre dernier mot ?

— C'est mon dernier mot.

— Réfléchissez-y bien, monsieur ; car, en admettant que vous soyez personnellement étranger à toute cette affaire, je ne saurais, quant à moi, l'expliquer raisonnablement que par l'intervention de quelque plat courtoisan de la démocratie, qui aura mis dans la tête du maréchal gouverneur de donner la préférence à un officier de fortune sur un noble, pour essayer de plaire aux jacobins de la chambre. Moi, monsieur, je les déteste les jacobins, et il vous appartient de me prouver que vous les détestez aussi.

— Permettez-moi, mon colonel, de vous faire observer qu'il s'agit là d'une simple supposition de votre part, et que cette supposition est complètement étrangère à la question.

— Ah ça ! est-ce que vous voudriez par hasard me donner une leçon ? Apprenez, monsieur, que je n'en reçois de personne et encore moins de la part de mes subordonnés que de quiconque. J'ai daigné vous tendre moi-même la perche au moment où je vous vois prêt à vous noyer. Vous n'en voulez pas, libre à vous ! Vous pouvez vous retirer. Je vous donne encore une heure pour faire vos réflexions, et je vous autorise à revenir me trouver avant l'expiration de ce délai si vous êtes disposé à suivre mon conseil. Dans le cas contraire, gare

à vous ! qu'il ne vous arrive pas surtout de broncher dans votre service ! car je vous prévienne que vous me trouverez aussi inexorable que vous l'aurez été vous-même.

Le lieutenant Robert s'inclina sans prononcer une parole et sortit de la tente du colonel, plus pâle et plus triste encore qu'il n'y était entré. Quelque temps après la retraite sonna et tout le monde reposa dans le camp.

Un ciel tout noir, un ciel d'orage, ne permet pas d'ailleurs de distinguer le moindre objet extérieur et, bien qu'on ne soit encore qu'au mois de mai, la lourdeur de l'atmosphère rend encore le sommeil plus pesant.

Seul peut-être dans toute l'étendue du campement, en dehors des factionnaire et des vedettes, Robert n'est pas encore endormi, et, au milieu du calme profond de la nature, étendu dans son manteau sur une simple peau de mouton, à défaut de couchette, il écoute mélancoliquement les voix tumultueuses qui s'élèvent dans son âme et viennent agiter et bouleverser tout son être.

« Le colonel avait raison, lui disent ces voix, et ta situation au régiment sera maintenant pire que jamais. Que vas-tu faire pour y porter remède ? Provoquer en duel un de tes camarades ? c'est ce que tous attendent de toi, évidemment ; mais si tu sors vainqueur d'un premier combat, penses-tu donc en être quitte à si bon marché ? Après le premier adversaire, il s'en présentera un autre, et il faudra recommencer, et ce sera ainsi encore et toujours, jusqu'à ce qu'on soit parvenu à se débarrasser de toi. Sans doute, tu ne crains pas la mort : bien plus, tu la désires peut-être, comme la fin de tous tes maux ; mais si la mort est belle et glorieuse au champ d'honneur, il n'en est pas de même dans un duel. Qui te regrettera ? personne, sauf peut-être ce pauvre Bouginier. Ne vaut-il pas bien mieux mourir utilement pour ton pays, en combattant contre les Kabyles, et laisser ainsi après toi dans le régiment une mémoire honorée ?

« Mais mourir à vingt-deux ans, mourir avec des trésors d'amour plein le cœur, et sans avoir trouvé l'occasion d'en dépenser une parcelle, est-il un sort plus triste que celui-là ? Qu'importe après tout ! On ne peut fuir sa destinée. Trop heureux encore, ô Robert ! s'il t'est donné de réaliser une pareille fin ; car l'expédition touche à son terme : de toutes parts les tribus rebelles font leur soumission, et qui dit que la paix ne sera pas conclue avant que le régiment ait été appelé encore une fois à brûler seulement une cartouche ? »

Pendant que Robert était en proie à toutes ces perplexités, l'orage s'était déclaré et la pluie tombait, comme elle tombe en Afrique : par torrents, accompagnant avec son clapotement monotone les funèbres litanies qui retentissaient dans l'âme du jeune officier.

Soudain, aux roulements du tonnerre répercutés par les échos des montagnes prochaines, vinrent se joindre des coups de feu, retentissant à peu de distance ; et, au milieu des rumeurs confuses qui s'élevèrent instantanément dans toute l'étendue du campement, on put distinguer le cri : « Aux armes ! » accompagné de ces mots, jetés rapidement au passage :

— Debout ! hussards, debout ! on attaque le camp !

— Soyez béni, mon Dieu ! murmura Robert, c'est vous qui, dans votre miséricorde, daignez susciter l'occasion que j'attendais de me faire tuer !

En même temps, rejetant son manteau, il se leva, s'élança sur ses armes et sortit à l'aventure. Il faisait noir comme dans un four, et le tumulte était à son comble. Tout à coup parut le colonel de Montmagny, accompagné d'un trompette et de deux cavaliers d'ordonnance munis de lanternes ; on sonna l'assemblée, et le colonel s'écria avec force jurons, empruntés tour à tour au répertoire de l'ancien et du nouveau régime :

— Que tous les diables d'enfer emportent ces animaux-là, pour me forcer à me lever par une pareille nuit et par un pareil temps ! Allons ! ventrebleu ! hussards ! du silence et du calme ! C'est une simple alerte, entendez-vous ? Un parti

de maraudeurs a cherché, à la faveur de l'orage et des ténédros, à tromper la vigilance de la garde du camp. L'un de leurs damnés coquins d'aghass, celui dont on nous a annoncé la venue, est à leur tête : on l'a reconnu. Il faut couper la retraite à ces gaillards-là, vous m'entendez, hussards ! Pour cela, il suffit d'un simple peloton, qui va leur donner la chasse. Ordre de se rabattre sur le camp, s'ils faisaient mine de se défendre, afin d'éviter de tomber dans quelque embuscade. Voilà l'orage qui cesse et la lune va se lever. C'est le lieutenant de Chalandray que je charge du commandement du peloton. Où est le lieutenant de Chalandray ? Est-ce qu'il dort encore avec un pareil sabbat ? Qu'on l'éveille à l'instant ! qu'il rassemble son détachement et qu'il parte ! Il n'y a pas un instant à perdre. Bonsoir, messieurs ! Je suis trempé jusqu'aux os et je rentre dans ma tente pour me sécher. Je vous autorise à en faire autant. Rompez le cercle !

— Bigre ! bigre ! murmura Sauvageol en secouant les oreilles et en regardant successivement tous ses camarades avec des yeux profondément effarés, en voilà une tuile ! Chalandray n'est pas rentré au camp. Comment faire ?

Pendant que les officiers se consultaient à cet égard avec un sentiment voisin de la consternation, Robert, qui avait baissé tristement la tête en écoutant l'allocution du colonel, venait de se relever avec vivacité, on entendait les derniers mots de Sauvageol, et, tressaillant de tous ses membres, les yeux enflammés par une exaltation soudaine, il avait disparu.

Quelques minutes après, un détachement de hussards sortait précipitamment de l'enceinte du camp et s'élançait au galop dans la direction que les fuyards avaient prise. Est-il besoin de dire quel était l'officier qui avait osé, sans désignation de son chef, prendre le commandement de ce détachement à la place du lieutenant Maurice de Chalandray ?

Le lendemain, à la pointe du jour, à peine la diane était sonnée, qu'il se fit un grand bruit dans le camp et le régiment reçut l'ordre de prendre les armes. Le chef d'état major général venait d'arriver en personne.

— Colonel, dit ce officier général en s'avançant auprès de M. de Montmagny, j'ai une importante nouvelle à vous donner. La résistance de l'ennemi est vaincue, toutes les tribus kabyles font leur soumission et demandent l'aman, la campagne est terminée. Je viens, au nom de M. le maréchal gouverneur, vous en donner avis et vous inviter à faire vos dispositions pour diriger votre régiment sur Alger ; c'est un repos qu'il a bien gagné par ses glorieux services.

— Pourtant, mon général, reprit M. de Montmagny, nous avons encore été attaqués cette nuit.

— Je le sais, et c'est pour moi l'occasion d'une réparation à faire ici même, en tête de votre régiment, à un brave officier contre lequel vous aviez conçu, m'assure-t-on, d'injustes préventions.

— Que voulez-vous dire, mon général ? reprit le colonel de Montmagny.

— Je veux dire, et je vous prie de le répéter hautement à tous, que M. le lieutenant Robert a conquis sa croix cette nuit même, une fois de plus, en poursuivant et en tuant de sa main, après un combat acharné, l'un de nos plus irréconciliables ennemis, celui-là même qui, à la tête d'un parti de maraudeurs, avait osé attaquer nos lignes.

— Le lieutenant Robert ! balbutia le colonel littéralement abasourdi ; mais ce n'est pas lui que j'avais désigné pour cette opération. Il y a erreur sans doute. Où est le lieutenant Robert ?

— Ne le cherchez pas, colonel, car dans cette affaire, qui lui fait le plus grand honneur, il a reçu un coup de yatagan sur le front, et on a dû le transporter à l'ambulance.

— Encore lui ! grommela le colonel en se mordant les lèvres de dépit. Ah ! cet officier-là est décidément mon cauchemar !

À peine le chef d'état-major se fut éloigné, que le colonel de Montmagny s'empressa de rassembler tous les officiers autour de lui :

— Messieurs, s'écria-t-il avec violence, on a contrevendu à mes ordres cette nuit, comment cela se fait-il et pourquoi ne m'en a-t-il pas été rendu compte immédiatement ?

Le commandant de l'escadron, personnage grave et obèse, déjà entrevu dans ce récit, s'avança d'un air profondément solennel et approprié à la circonstance :

— Mon colonel, dit-il, c'est la nuit, au plus fort de l'orage, et au milieu d'un tumulte et d'une bagarre inexprimable que cette atteinte au règlement s'est consommée. Je n'en ai été informé moi-même qu'il y a peu d'instants, et je me disposais à vous en faire mon rapport en conformité du règlement, lorsque les trompettes ont sonné coup sur coup la diane et le boute-solle.

— Il suffit, commandant. Vous garderez les arrêts, dans votre logement, pendant huit jours, en rentrant à Alger. Voilà mon règlement à moi.

Le commandant s'inclina sans mot dire devant cette sentence imméritée, extravagante peut-être.

Le colonel inspecta ensuite, d'un coup d'œil rapide comme l'éclair, le cercle d'officiers rangés autour de lui, et, d'une voix déjà moins sévère :

— Ah ! vous voici, monsieur de Chalandray, s'écria-t-il, ne vous a-t-on pas fait connaître mon ordre ?

— Excusez-moi, mon colonel, répondit le jeune officier avec un accent plein de soumission en même temps que de franchise, le seul coupable dans toute cette affaire c'est moi, j'étais absent, quand l'alerte a eu lieu.

— Tant pis pour vous, monsieur ; vous avez manqué la une bonne occasion de vous distinguer.

— C'est ce qui me chagrine le plus, mon colonel.

— Huit jours d'arrêts aussi. C'est le règlement, n'est-ce pas, commandant ?

— C'est selon les cas, mon colonel, répondit le commandant, toujours digne et impassible. La peine pourrait être plus sévère, en conformité de l'article. . .

— Ah ! vous croyez, commandant ? interrompit M. de Montmagny. Eh bien ! elle sera plus sévère pour M. le lieutenant Robert, qui, dans cette circonstance, a commis une grave infraction aux lois de la discipline. Il gardera les arrêts pendant un mois. Vous pouvez vous retirer, messieurs.

Puis, avisant Maurice qui s'éloignait tout penaud :

— Mauvais sujet ! lui dit-il à voix basse en le rappelant, vous ne vous corrigerez donc jamais ?

— Dame ! mon colonel, reprit le jeune officier, ce n'est pas ma faute.

— C'est peut-être la mienne.

— Non pas, certes. C'est celle de l'orage.

— En voici bien d'une autre ! c'est pour fuir l'orage que vous avez émigré de votre tente ?

— Mon colonel, s'il faut tout vous dire, j'avais un rendez-vous.

— Ah bah ! Un rendez-vous d'amour ?

— Oui, mon colonel.

— En dehors du camp, alors ?

— Je l'avoue, et l'on n'a pas voulu me laisser partir, à cause de l'orage.

— Voilà une conquête ! s'agit-il au moins d'une jeune et jolie femme ?

— Charmante, mon colonel, et, quant à son âge, douze ans, à ce qu'elle dit au moins.

— Ah bah ! c'est la moresque de la fontaine, n'est-ce pas ? on m'en a parlé déjà. Vous viendrez me conter cela quand je serai seul, et nous verrons plus tard s'il n'y a pas là quelque circonstance atténuante pour lever les arrêts.

— Ah ! mon colonel, vous êtes le roi des colonels !

— Vous voulez dire le pape, puisque je donne des indulgences.

Ce jour-là même, le lieutenant Robert reçut à l'ambulance, en même temps que l'avis de la mesure disciplinaire prise à son égard par le colonel, une lettre du lieutenant Maurice. Cette lettre était ainsi conçue :

“ Monsieur, après avoir vu votre nom substitué au mien pour la croix, j'apprends qu'il vous a convenu de substituer votre personne à la mienne quand il s'agissait d'aller au feu.

“ Il me semble, monsieur, que c'est abuser étrangement de l'usurpation. Permettez-moi d'espérer que ce sera la dernière. Aussitôt que nous serons de retour à Alger et que vous serez rétabli de votre blessure, j'aurai l'honneur de vous envoyer mes témoins. Je veux croire que je n'aurai pas à attendre de vous une nouvelle substitution dans la rencontre que j'ai l'honneur de vous proposer par écrit, après l'avoir vainement sollicitée par mes paroles.”

“ Accepté ! ” griffonna fièvreusement Robert sur le billet même qu'on venait de lui remettre et qu'il s'empressa de rendre au planton qui le lui avait apporté.

— Au moins, ajouta-t-il, en forme d'aparté, celui-là vient-  
dra peut-être à bout de me débarrasser du fardeau de la vie.

## VI

### DEUX FENÊTRES A L'HOTEL DE LA RÉGENCE.

Lorsque, à la suite de l'expédition de Kabylie, les régiments qui avaient pris part à cette campagne rentrèrent à Alger, toute la population se montra empressée de leur faire fête, et ce fut au milieu des acclamations généralées qu'ils défilèrent dans les rues de la métropole africaine pour se rendre à la place du Gouvernement, où le gouverneur général devait les passer en revue.

Le sabre à la main, le nez au vent, le sourire sur les lèvres, le colonel de Montmagny ne manquait pas d'ailleurs de saluer avec une grâce toute bourbonnienne et en digne émule du roi Vert Galant, toutes les jolies femmes qu'il apercevait par aventure sur son passage, et il n'est pas hors de propos d'ajouter que, au mois de mai 1847, il y avait à Alger nombre de jolies femmes.

Suivant la coutume, tous ceux des blessés qu'on n'avait pas été forcé d'évacuer sur les hôpitaux militaires voisins, en égard à la gravité de leurs blessures, formaient à l'arrière-garde une phalange d'honneur qui appelait principalement l'attention de la foule, comme si les visages des tous ces martyrs des jeux sanglants de la force et du hasard eussent resplendi, eux aussi, sous le nimbe de quelque mystérieuse auréole.

C'est là que se tenait le lieutenant Robert, avec un bandeau sur le front. Le hâle du soleil d'Afrique ne suffisait pas à dissimuler la pâleur de sa figure, et cette pâleur, jointe à son extrême jeunesse et au caractère de mélancolique douceur empreint sur sa physionomie, ajoutait encore à l'intérêt qu'excitait sa blessure.

On peut dire sans se hasarder beaucoup que toutes les œillades féminines, après une inspection rapide du régiment s'attachaient de préférence sur le jeune officier qui en résumait si éloquemment dans sa personne la gloire et les périlleux travaux. On se le montrait avec curiosité, émotion même.

Quant à lui, toujours modeste, timide même et manifestement préoccupé d'ailleurs par quelque rêverie intime, il promenait distraitement ses regards sur toute cette foule amassée pour voir passer le régiment, sans se rendre même compte de la part personnelle qu'il pouvait avoir dans cette avide contemplation.

Arrivée sur la place du Gouvernement, la colonne fit halte et se rangea en bataille, afin d'être passée en revue par le maréchal. Tout le circuit de cette place était littéralement encombré par la foule. L'hôtel de la Régence en particulier, qui en occupe un des angles et qui était alors le premier hôtel d'Alger, avait été pavoisé de drapeaux, et, à toutes les fenêtres, derrière chaque balcon, se tenaient des curieux et des curieuses appartenant à toutes les classes de la société.

Mais si les hussards, par l'élégance de leur uniforme, avaient

paru absorber à leur profit la plus forte part des instincts contemplatifs de la foule, il convient d'ajouter que, par une réciprocité fort légitime, on commençait à voir les mille yeux du régiment s'attacher, à l'exemple de ceux de leur colonel, sur les personnes du sexe qui les considéraient avec tant d'avidité.

De ce nombre étaient deux jeunes femmes, accoudées chacune de son côté au balcon de deux fenêtres du premier étage de l'hôtel de la Régence. Etrangères l'une à l'autre, au moins en apparence, toutes deux semblaient chercher avec des yeux obstinément inquisitifs, dans les rangs du régiment massé sur la place, un frère, un parent ou un ami.

Toutes deux avaient à la main un bouquet, destiné sans doute à devenir le partage de l'heureux mortel dont elles étaient venues saluer le retour. Toutes deux étaient, à divers titres, pourvues par la nature de tout ce qui fait le charme féminin ; mais là s'arrêtait l'analogie, car il y avait évidemment entre elles certaine différence d'âge, en même temps qu'une opposition très-tranchée dans toute leur personne.

L'une était blonde comme les blés, rayonnante de fraîcheur et de jeunesse comme le printemps, et, aux yeux d'un homme imbu de souvenirs mythologiques, tel qu'il y en avait encore en 1847, elle devait forcément réveiller le souvenir de l'Aurore au doigt de rose ; tandis qu'avec sa taille de déesse, sa tête fière couronnée d'une opulente chevelure brune, et en même temps comme les plus beaux camées, d'une idéale perfection de lignes, l'autre-rappelait bien plutôt à l'esprit la saison chaude de l'année et le type divin de Diane, la grande chasseresse.

Parmi tous les officiers et soldats qui passèrent ce jour-là sous les fenêtres de l'hôtel de la Régence, les avis étaient partagés ; les uns tenaient pour la brune, les autres pour la blonde. D'aucuns, de vrais loustics de régiment, chantaient le refrain si connu :

La blonde et la brune,  
N'ont pas moins d'appas.

Robert, qui avait aperçu ces deux femmes, ne put s'empêcher de les regarder attentivement à son tour. Il n'y a guère d'homme au monde, eût-il cessé d'être jeune depuis longtemps, et Robert commençait à peine à l'être, qui soit vraiment indifférent au spectacle de ce qu'on a appelé depuis longtemps la plus belle œuvre du Créateur, et il s'agissait, nous le répétons à dessein, de deux créatures vraiment accomplies dans les deux types opposés, dont elles offraient chacune de son côté une si éclatante personification. Pourtant, de prime abord, les yeux de Robert s'attachèrent de préférence sur la jeune blonde, peut-être en vertu de cette loi d'attraction toute physiologique qui préside au croisement des races par l'union spontanée des contraires.

En même temps, par un cruel retour sur sa position, le jeune officier se disait qu'il voudrait bien être à la place de ceux de ses camarades pour qui ces deux charmantes femmes se tenaient accoudées chacune à son balcon, avec tant de tendresse dans le regard et, en apparence au moins, un si doux émoi dans le cœur.

Ce bonheur-là, devait-il jamais le goûter ? lui, déshérité dès sa plus tendre enfance de toutes les affections, de toutes les joies de la famille, lui à qui la modicité de sa solde, jointe à son manque absolu de fortune, interdisait pour bien longtemps, pour toujours peut-être, l'espoir de trouver dans l'intimité du mariage ces épanchements de l'âme qu'il n'avait jamais connus ? Quels pouvaient être dans le régiment les deux enviables élus, portant dolman, pelisse et sabretache de hussard, à qui ces deux adorables personnes venaient ainsi souhaiter la bienvenue ?

Comme Robert se livrait à ces réflexions et à bien d'autres encore sans doute, les tambours battirent aux champs, les trompettes sonnèrent, et le maréchal gouverneur général parut en personne, escorté de tout son état-major.

Sans avoir la prétention d'offrir ici un portrait d'une des

individualités militaires les plus curieuses du dernier règne, il n'est pas hors de propos d'en donner au moins un décalque en vue de la génération actuelle qui ne l'a pas connu. Aussi bien, depuis l'éroulement du premier empire, nul général n'a joui de son vivant d'une popularité plus grande ni à coup sûr plus méritée que ce rude et vaillant soldat laboureur, *ense et aratro*, c'était sa devise, dont le souvenir sera toujours inséparable de notre conquête algérienne.

A cette époque de sa vie, si voisine, hélas ! de celle de sa mort (1849), le maréchal Bugeaud, déjà âgé de soixante-trois ans, se trouvait à l'apogée de sa carrière militaire : à tort ou à raison, mécontent de voir ses idées repoussées par le gouvernement, il était déjà sur le point de dire un éternel adieu à cette terre d'Afrique qui lui doit plus qu'on ne saurait dire. C'était, au physique, un homme de haute taille et de large encolure, plus propre, sous ses cheveux gris et épais, avec sa physionomie et ses allures plus rustiques encore que militaires, à rappeler à l'esprit les qualités un peu sauvages des compagnons de Vercingétorix, que les grâces et l'élégance de la noblesse d'épée de l'ancien régime. On sait pourtant que le plus pur sang de cette noblesse-là coulait dans ses veines, et que c'était elle qui lui avait transmis le blason de marquis, avant qu'il l'échangeât sur les bords de l'Isly contre une couronne ducale.

Lorsque le maréchal parut devant le front du régiment, coiffé de sa légendaire casquette, dans cette tenue légèrement fantaisiste qu'il avait adoptée et qui rappelait plutôt celle d'un simple brigadier de gendarmerie en congé ou en retraite, que la tenue d'un chef d'armée, il fut salué, comme d'habitude, par une explosion d'acclamations ; et cette ovation bruyante, partie des rangs de la troupe, trouva un formidable écho dans tous les rangs de la population. Il se contenta, quant à lui, de porter la main d'un air bourru à la visière de sa casquette, et faisant signe au colonel, qui le saluait de son sabre, d'approcher, il le toisa durant quelques instants avec une mauvaise humeur assez manifeste, sans qu'on pût d'abord en deviner le motif.

—Eh bien ! colonel, lui dit-il après un silence, il paraît que vos hussards se sont bien battus dans cette campagne. Il y en a bon nombre, m'a-t-on dit, qui manquent à l'appel, tant de ceux qui se sont fait tuer que de ceux qu'on a évacués sur les hôpitaux pour cause de blessures graves. Ils ont été à la peine ceux-là, mais ils ne seront pas à l'honneur. Combien d'hommes tués ? combien de blessés ? Mais parlez donc à votre tour ! Je ne peux pas faire à la fois les demandes et les réponses.

—Monsieur le maréchal, répondit le comte de Montmagny, un peu déconcerté dans son triomphant aplomb par cette brusque entrée en matière, permettez-moi d'appeler mon lieutenant-colonel, qui est plus au fait que moi de ces détails. Je n'ai été appelé commandant du régiment que depuis peu de jours.

—Je le sais bien, colonel, reprit le maréchal d'un ton sarcastique ; mais si, au lieu de faire le muscadin et d'astiquer votre moustache en double paratonnerre, vous vous étiez fait rendre compte de tout ce qui s'était passé, vous seriez en mesure de me répondre vous-même. Quand je vais voir mon curé, il ne me renvoie pas à son vicaire.

M. de Montmagny rougit jusqu'au blanc des yeux, et ses lèvres tremblèrent ; mais il savait que, dans le métier militaire, quelque grade qu'on ait, le premier devoir est d'endurer patiemment et avec soumission les boutades de ses supérieurs, sauf à s'en revanger plus tard sur ses subordonnés, et il n'était pas homme, d'ailleurs, à se priver de cette compensation.

Le maréchal, ayant ainsi déchargé sa mauvaise humeur, se mit en devoir de passer en revue le régiment, s'arrêtant parfois pour interroger les soldats de préférence aux officiers, et distribuant l'éloge et le blâme à sa façon, c'est-à-dire avec brusquerie, mais presque toujours avec plus de bonhomie que de dureté. Parvenu devant le peloton des blessés, il ôta sa casquette, puis, après s'être inquiété d'abord également des simples soldats, il s'adressa au lieutenant Robert.

—Quel âge avez-vous ? lui dit-il.

—Vingt-trois ans bientôt, monsieur le maréchal.

—Déjà lieutenant ! Est-ce que vous sortez de Saint-Cyr ?

—Non, monsieur le maréchal, je suis enrôlé volontaire.

—Combien de campagnes ?

—Je n'ai pas quitté l'Afrique depuis que je suis au service, il y aura bientôt cinq ans.

—Bien cela ! et vous êtes blessé, à ce qu'il paraît ?

—Oh ! monsieur le maréchal, assez légèrement.

—Est-ce la première fois ?

—C'est la seconde, monsieur le maréchal.

—Et vous n'êtes pas décoré ?

—Si fait, monsieur le maréchal.

—Et vous ne portez pas votre croix ? Qu'est-ce que c'est que ce genre-là, monsieur ?

—Je ne suis pas encore reçu.

—Comment cela se fait-il ? Quel est votre nom ?

—Je, m'appelle Robert.

—Robert ! s'écria vivement le maréchal, le lieutenant Robert ! Et l'on ne me le disait pas ! et son colonel ne me l'a pas présenté d'une façon toute particulière ! Colonel Montmagny, vous avez manqué à votre devoir, entendez-vous ? Quand on a sous ses ordres un brave officier comme monsieur, on s'en fait honneur.

Si le colonel de Montmagny ne proféra pas en ce moment quelque horrible juron, il le pensa du moins, et s'il n'enfonça pas ses éperons dans le ventre de son bel alezan brûlé, faute d'autres victimes sous le talon de sa botte, il faut croire que la violente démanigaison qu'il en éprouva ne peut être complètement réprimée, car le fongueux animal se mit à caracoler avec des hennissements très-significatifs, et tout autre cavalier que le comte aurait pu se trouver désarçonné du coup. Le maréchal n'y prit seulement pas garde, et se tourna vers le lieutenant Robert :

—Venez, lieutenant, lui dit-il de son accent le plus cordial, puisqu'il en est ainsi, c'est moi qui veux vous recevoir moi-même.

Là-dessus, faisant signe à l'un de ses aides de camp d'approcher, il détacha lui-même la croix suspendue sur l'uniforme de ce dernier, et l'attacha, sans plus de cérémonie, sur le dolman du jeune officier, qu'il embrassa paternellement.

Une émotion bien naturelle s'empara de l'assistance au spectacle de cet incident, et plusieurs voix s'écrièrent : Vive le maréchal !

Soit que cette émotion fut partagée par le lieutenant Robert, soit qu'il eût trop présumé de ses forces en venant affronter par une matinée déjà très-chaude, les fatigues d'une pareille solennité, il chancela sur sa selle et s'inclina sur le cou de son cheval, en s'appuyant pour éviter une chute. Dans ce moment, l'appareil qui entourait la blessure qu'il avait au front se dérangea, et le sang, faisant irruption, descendit sur son visage et rejaillit sur son uniforme.

A cette vue, un double cri retentit à l'hôtel de la Régence. L'une des deux femmes, la brune, celle qui rappelait le type de Diane chasseresse et qui, depuis quelque temps, avait paru comme absorbée dans la contemplation du jeune lieutenant, s'était affaissée sur elle-même, et l'on avait pu constater qu'elle était évanouie. Par une conséquence toute naturelle de cette syncope, le bouquet qu'elle tenait à la main, s'échappant de ses doigts, était venu tomber sur le sol. L'un des assistants, l'ayant ramassé, s'approcha du lieutenant Robert et le lui offrit. La foule applaudit beaucoup ; mais une voix s'écria :

—Il vaudrait bien mieux un mouchoir que des fleurs, quand le sang coule. Qui donne son mouchoir pour éteindre ce sang ?

—Moi ! reprit vivement la jeune fille blonde qui était à l'autre fenêtre.

En même temps, elle jeta le mouchoir de fine batiste qu'elle avait à la main, un beau mouchoir ourlé à jours et brodé, avec lequel elle venait de s'essuyer les yeux, humides de larmes d'attendrissement, d'enthousiasme peut-être ; puis elle se

retira rapidement. Faut-il croire que c'était pour s'en aller porter secours à sa voisine évanouie ? C'est possible, à moins pourtant que ce ne fût pour se dérober aux regards éloquentement reconnaissants du jeune blessé.

Le maréchal s'était déjà éloigné pour continuer l'accomplissement de sa tâche, et par conséquent il ne s'aperçut pas de tout ce qui venait de se passer dans ce coin de la place du Gouvernement.

Quant au colonel, libre enfin de donner cours à sa mauvaise humeur, il se livrait mentalement à un monologue des plus furibonds, et dont nous ne pouvons offrir au lecteur qu'une traduction très-affaiblie. Cette traduction, la voici :

—Que tous les diables d'enfer emporte ce maudit lieutenant ! Il y avait là aux fenêtres deux jolies femmes qui m'ont beaucoup regardé, et voilà que cet animal les met en fuite ! Je gage qu'il a fait exprès de déranger l'appareil de sa blessure pour se rendre intéressant. Oh ! il me payera tout cela tôt ou tard, ou j'y perdrai mon nom.

Ce fut bien pis encore lorsque, le soir même, en rentrant chez lui, le colonel de Montmagny y trouva l'une de ces lettres que le maréchal Bugeaud, dans son esprit de justice distributive, ne ménageait pas aux chefs de corps et parfois même aux officiers généraux. Cette lettre informait le malencontreux colonel que les arrêts qu'il avait cru devoir infliger au lieutenant Robert étaient levés, et que lui-même aurait à les garder pendant huit jours.

## VII

### LE MOUCHOIR

Depuis le jour où le lieutenant Robert, pour étancher le sang qui coulait de sa blessure, s'était vu gratifié d'une façon si inopinée d'un beau mouchoir de fine batiste, ourlé à jours et très-délicatement brodé, il ne pouvait s'empêcher d'arrêter souvent sa pensée sur la jolie personne qui, par un acte spontané ou non de sa volonté, s'était trouvée conduite à lui faire un tel présent.

Cette tête charmante, si bien encadrée par une luxuriante chevelure blonde qui en rehaussait encore l'angélique douceur, lui apparaissait incessamment dans ses rêves, et Dieu sait avec quel ardeur il aspirait au moment fortuné où le chirurgien major du régiment lui permettrait de sortir de sa chambre et d'aller humer l'air sur la place du Gouvernement, en contemplant les fenêtres de l'hôtel de la Régence.

Il semblait d'ailleurs qu'une véritable révolution se fût opérée à cette occasion dans la destinée du jeune officier, et il commençait à envisager les choses de ce monde sous un jour beaucoup moins sombre. D'abord on a vu comment les arrêts qui lui avaient été infligés assez inopportunistement par son colonel, pour le punir de s'être substitué, de son autorité privée, au lieutenant Chalandray dans un service commandé, avaient été levés par ordre exprès du maréchal gouverneur général.

De plus, le maréchal Bugeaud, avant de quitter son commandement pour se rendre à Paris, où l'appelaient d'ailleurs l'exercice de son mandat de député, s'était souvenu de ce blessé qu'il avait tenu à honneur de décorer de ses propres mains. Un de ses aides de camp était venu, en son nom, prendre des nouvelles du lieutenant Robert et l'assurer de la protection et de l'intérêt particulier du chef suprême de l'armée d'Afrique.

En attachant ses regards sur le mouchoir de la jeune fille, avec l'avidité extatique de l'avare penché sur son trésor, Robert n'était pas bien loin d'y voir un talisman auquel il était redevable de ces premiers bienfaits, et dont la vertu s'affirmait déjà en chassant toutes les noires pensées qui lui troublaient précédemment la cervelle.

Il y avait un simple prénom, brodé, en toutes lettres, sur ce mouchoir : CLAIRES, prénom charmant et bien digne d'appartenir à celle dont les doigts de fée avaient sans doute exé-

cuté cette broderie. Qu'importait, au surplus, que cette conjecture fût plus ou moins fondée ? Ce mouchoir avait touché le visage et les mains de Claire, peut-être il avait recueilli d'elle une larme d'attendrissement. Quelle source inépuisable de sensations délicieuses dans le seul fait de ce rapprochement ! Quelle communion d'esclaves sympathiques ! Ne raconte-t-on pas dans le *Journal de l'Etoile* que le roi Henri III devint éperdument amoureux d'une des beautés de sa cour, dans un bal, pour s'être essuyé le front, par mégarde, avec un tissu, un vêtement, si l'on veut, des plus intimes, qu'elle venait de quitter ?

Un jour, Robert, sous la double influence du printemps algérien et de cette molle langueur qui caractérise généralement les convalescences, était assis dans son fauteuil, devant la fenêtre de sa chambre, alors toute grande ouverte, et qui donnait sur la rue Bab-el-Oued, la grande rue d'Alger à cette époque, celle qui était toujours la plus fréquentée. Absorbé plus que jamais dans une rêverie où il semblait trouver un certain charme, il regardait passer distraitemment ce flux et reflux de populations bigarrées qui, aujourd'hui encore, donnent à la métropole de nos possessions d'Afrique un caractère si étrange et si pittoresque.

Tout à coup un piétinement très prononcé sur le plancher de sa chambre le fit tressaillir ; il leva la tête, et rencontra devant ses yeux la figure basané et moustachue du maréchal des logis Bouginier, qui se tenait debout, fixe, immobile, la main gauche placée à la hauteur de son bonnet de police, le petit doigt de la main droite sur la couture du pantalon, dans l'attitude priscrite par le règlement en présence des supérieurs.

—Excusez-moi, mon lieutenant, dit le vieux soldat, si je vous dérange ; mais j'ai toussé, j'ai craché, sous votre respect, et vous n'avez pas bougé. Je vous croyais endormi.

—Que voulez-vous de moi, mon brave Bouginier ? reprit Robert en lui tendant fraternellement la main.

—Je viens d'abord, mon lieutenant, à cette fin de savoir des nouvelles de votre blessure. Souffrez-vous encore ?

—Merci, mon brave camarade. Je vais de mieux en mieux. Ma blessure commence à se cicatriser, et le chirurgien-major m'assure que d'ici à la fin de la semaine je pourrai reprendre mon service sans le moindre inconvénient.

—Ah ! loué soit Dieu ! mon lieutenant. Cette nouvelle-là va faire bien plaisir à quelqu'un de ma connaissance.

—A qui donc, Bouginier ?

—A ma femme d'abord, et puis...

—Et puis ?...

—Et puis à une autre personne.

—Qui donc ?

—Une personne que je rencontre tous les jours, je ne sais comment cela se fait, et qui me demande de vos nouvelles.

—Quelle est cette personne ?

—Ma foi, mon lieutenant, je ne la connais pas ; mais c'est tout de même une personne qui paraît prendre beaucoup d'intérêt à votre santé, et m'est avis que vous lui avez donné dans l'œil à cette personne-là... Oh ! il ne faut pas rougir pour cela, mon lieutenant ; car c'est là ce que nous appelons, nous autres sous-officiers, un beau brin de femme, bien établi, et cossu, et distingué, il faut voir !

—Je ne sais ce que vous voulez dire, balbutia Robert, déjà instinctivement troublé par un de ces pressentiments qui ne surprendront à coup sûr nul de ceux que l'obsession d'une inclination naissante ramène incessamment à une préoccupation unique et exclusive de toute autre. Je ne connais personne à Alger.

—Eh quoi ! mon lieutenant, pas même à l'hôtel de la Régence ?

En parlant ainsi, le vieux maréchal des logis avait penché la tête, avec un gros sourire qu'il eut la prétention de rendre fin.

Ah ! reprit Robert de plus en plus rougissant, il s'agit sans doute de la personne qui se trouvait là, au balcon, le jour de la revue du régiment, au retour de l'expédition ?

—Comme vous dites, mon lieutenant.

—La jolie blonde au mouchoir. Eh bien ! qu' est-elle ? qu'avez-vous appris à son sujet ? Ah ! mon cher Bouginier, dites-le-moi bien vite

—Nom de nom ! mon lieutenant, comme vous prenez feu ! Mais ce n'est pas de celle-là qu'il s'agit.

—Oh ! alors, fit Robert en laissant tomber sa tête sur sa poitrine, n'en parlons plus. Cela m'est indifférent.

—Excuser, mon lieutenant ! on vous en donnera des belles brunes comme celle-là pour que vous en fassiez fi !

tandis que la blonde s'était contentée de pousser un petit cri, et qu'elle vous avait jeté son mouchoir tout simplement parce qu'il s'était trouvé là un pékin pour le lui demander. Est-ce la vérité, cela, mon lieutenant ?

—Vous pouvez avoir raison, Bouginier, murmura le jeune officier en poussant un profond soupir. Oh ! oui, je reconnais que j'étais fou.

—Dame ! mon lieutenant, chacun juge ces choses-là à sa manière ; mais il ne faut pas prendre du chagrin pour cela, parce qu'enfin je ne suis qu'un vieux radoteur de sous-officier



Je vous donne encore une heure pour faire vos réflexions. (Page 548).

—Je n'en fais nullement fi, mon cher Bouginier ; mais je n'ai réellement bien vu et bien regardé que l'autre, la jeune blonde.

—Je m'en aperçois suffisamment, mon lieutenant ; mais, sous votre respect, c'est de l'ingratitude. Je n'y étais pas, moi, vu que l'escadron se trouvait à l'autre bout de la place ; mais les camarades m'ont dit qu'il y avait deux personnes du sexe chacune à leur balcon, une brune et une blonde, que la brune vous avait beaucoup regardé et qu'elle s'était évanouie en voyant votre blessure se rouvrir et votre sang couler,

qui vous dit, là, à la bonne franquette, ce qu'il pense. C'est peut-être moi qui se trompe comme Gros-Jean qui veut en remonter à son curé. C'est égal. Tenez, voulez-vous me permettre un conseil ? Si j'étais à votre place, savez-vous ce que je ferais ?

—Parlez, mon brave Bouginier, je vous écoute.

—C'est bien de la bonté, mon lieutenant. Eh bien donc, voici l'ordre de la marche : A ma première sortie, puisqu'enfin vous allez pouvoir sortir de votre logement, je prendrais mon uniforme de grande tenue, et je m'astiquerais, là, comme on



doit s'astiquer quand on va voir sa particulière pour la première fois. Ainsi ficelé, je me rendrais carrément, nom de nom ! à l'hôtel de la Régence, et je demandrais à parler à la blonde si vous voulez, puisque c'est la blonde qui vous tient au cœur. Mais j'aimerais mieux la brune. Il y a une chanson dans mon pays qui dit :

Les caprices de l'onde,  
L'inconstance du vent,  
Voilà ce que la blonde  
Apporte à son amant.

Au surplus, chacun son goût : ne chicanons pas là-dessus... Pour lors...

—Mais, mon bon Bouginier, interrompit Robert, qui n'avait pu s'empêcher de sourire en écoutant le naïf refrain du maréchal des logis, vous oubliez que je ne sais pas plus le nom de la blonde que celui de la brune, peut-être, à ce moment, elles ne sont déjà plus ni l'une ni l'autre à l'hôtel de la Régence, où l'on ne reçoit guère que des étrangers de passage à Alger, et d'ailleurs la personne dont il s'agit n'est pas venue seule en Afrique, sans aucun doute. elle a une famille, dont je ne suis pas connu, et vous comprenez que le premier soin de cette famille serait de me refuser la porte.

—Refusez la porte à mon lieutenant ! nom de nom ! je voudrais bien voir cela.

—Mais mon brave ami, je n'aurais aucun droit de m'en offenser, pas plus que vous, car enfin, quel motif voulez-vous que je donne à ma visite ?

—Quel motif ? quel motif ? mais il est tout trouvé le motif. La demoiselle vous a prêté son mouchoir, vous venez lui rendre son mouchoir. C'est tout naturel cela. Ah ! si M. de Chalandray était à votre place, il ne serait pas embarrassé, lui, allez, mon lieutenant ! faut être hardi avec le sexe, surtout quand on est dans les hussards, ou bien alors le sexe se moque de vous.

Bien que le lieutenant Robert n'écût pas sans une légère dose de scepticisme la leçon de galanterie que lui donnait le maréchal des logis Bouginier, il était manifeste qu'il se sentait gagné peu à peu par l'argumentation naïve de son subordonné, et qu'il était même assez disposé à en faire son profit. Soudain celui-ci qui avait machinalement porté ses regards dans la rue par la fenêtre demeurée toute grande ouverte, s'écria :

—Que vous disais-je, mon lieutenant ? Quand on parle du loup on en voit la queue. N'apercevez-vous pas là-bas M. de Chalandray bras dessus bras dessous avec sa particulière ? Il n'y a pas cinq jours que le régiment est à Alger et il à déjà étreigné, lui ! C'est un fier lapin que cet officier là. Il n'en manque pas une.

Robert avança la tête, puis il se recula vivement, comme s'il venait de recevoir un choc en pleine poitrine. En même temps, des gouttes de sueur apparurent sur son front et sur son visage, dont la pâleur s'accrut jusqu'à la lividité.

—O mon Dieu ! mon lieutenant, reprit Bouginier effrayé, qu'est-ce qui vient de vous arriver ? est-ce que vous allez vous trouver mal ?

—Ce n'est rien, balbutia le jeune officier, mon brave camarade, rassurez vous et refermez cette fenêtre, oh ! refermez-la bien vite !

—Pourquoi donc ? C'est un accès de fièvre qui vous prend, n'est-ce pas, mon lieutenant ?

—Peut-être. En tous cas, Bouginier, je reconnais que vous parlez d'or tout à l'heure. Oui, il faut être hardi avec les femmes. Il faut se débiter des blouses.

—De quel ton vous me dites cela, mon lieutenant ! Vous n'êtes pas dans votre état naturel. Vrai, vous me faites peur, vous avez les yeux tout hagards.

Là-dessus, le vieux maréchal des logis se mit en devoir de fermer la fenêtre et, pendant qu'il procédait à cette opération, il ne put s'empêcher d'ajouter à mi-voix, en portant ses regards dans la rue :

Double et triple animal que je suis ! Est ce que par hasard la gentille petite particulière que M. de Chalandray tient amoureusement pressée sous son bras serait... ?

Robert reprit, comme s'il eût articulé le répons d'une litanie funèbre :

—C'est la blonde au mouchoir du balcon de l'hôtel de la Régence. Bouginier, la chanson de votre pays a raison. Il faudra me l'apprendre ; nous la chanterons ensemble.

Ce jour-là même Robert, sans perdre un seul instant, fit prévenir Maurice de Chalandray que, autorisé par le chirurgien-major à reprendre son service à la fin de la semaine, il se tenait à sa disposition dès la veille, vendredi, pour la rencontre qui lui avait été demandée et qu'il avait acceptée. En même temps il fit son testament, par lequel il laissait au maréchal des logis Bouginier le peu qu'il possédait, c'est-à-dire le produit de la vente de ses effets d'équipement et de son cheval.

Le lendemain, il eut à s'occuper de toutes les formalités préliminaires voulues en pareil cas ; il fallut pouvoir au choix des témoins, à l'obtention du consentement du colonel. Tout cela exige du temps, des démarches, et tout cela ne fut pas inutile pour calmer l'agitation fiévreuse qui s'était emparée de Robert, à la suite l'incident que nous avons rapporté.

Peu de temps auparavant il était déterminé à chercher la mort sur le champ de bataille, parce qu'il n'éprouvait aucun de ces regrets cuisants qui accompagnent sans doute l'agonie des heureux de ce monde, de ceux-là du moins qui laissent après eux une famille, une fortune, des amis, une femme aimée. Mais tout à coup il s'était senti comme rattaché à l'existence, à partir du jour où deux yeux charmants s'étaient fixés sur lui avec une expression manifeste de sympathie et d'intérêt, et voilà qu'au moment où, sur ce fragile souvenir, il échafaudait maints châteaux en Espagne, cet insolent Maurice de Chalandray venait lui voler toutes ses consolations et tout son bonheur ! Oh ! comme depuis lors il avait senti tout son sang bouillonner dans ses veines, et la jalousie, cette passion cruelle qu'il ne connaissait pas, pénétrer dans son cœur, avec tout son cortège d'angoisses et de tortures !

S'il avait tant soi peu réfléchi, Robert n'aurait pas manqué de reconnaître que cette Claire, — puisqu'on l'appelait ainsi, — quelle qu'elle pût être, n'était engagé envers lui à aucun titre par le simple don d'un mouchoir destiné à bander sa blessure. Il était tout naturel d'ailleurs qu'elle lui préférât un autre officier. Maurice n'avait-il pas, pour plaire, tout ce qui manquait à lui, l'aplomb, l'esprit, la bonne humeur, sans compter l'argent qui, en amour comme en guerre, aplanit tant d'obstacles ?

Mais quel est le jaloux qui a jamais fait la moindre réflexion sensée à l'encontre du sentiment aveugle et sauvage auquel il obéit ? Ce sentiment devait être bien fort chez Robert, puisqu'il avait suffi pour transformer instantanément l'agneau inoffensif en un loup furieux. C'est une loi physique singulière, mais trop souvent inflexible, qui fait que les passions envahissant d'autant plus violemment notre nature qu'elles y trouvent en quelque sorte une terre vierge.

On le vit bien sur le terrain, à la façon dont Robert déclina toutes les propositions faites par les témoins à l'effet d'ajourner, sinon même d'abandonner un duel dans lequel M. de Chalandray commençait peut-être à comprendre qu'il avait eu tort de se montrer si obstinément agresseur. Le lieutenant Sauvageol, l'un des témoins de ce dernier, n'en revenait pas.

—Eh quoi ! disait-il, c'est nous qui offrons le sursis dans notre générosité, par égard pour un adversaire affaibli par de récentes blessures et c'est lui qui nous dit "makach !" Quel peut-être son motif ? Je vous disais bien, messieurs, que c'était un surnois.

C'est possible, répondit-on ; mais à coup sûr ce n'est pas un lâche.

Au fond, il est présumable que le lieutenant Sauvageol, frappé de l'obstination du lieutenant Robert, n'était pas sans inquiétude sur les suites d'un combat qui pouvait mettre fin,

pour quelque temps du moins, aux joyeuses parties dont Chalendray était l'âme et dont il se montrait toujours tout prêt à acquitter les frais.

Cependant toutes les tentatives faites sur le terrain pour arranger l'affaire étant demeurées vaines, il fallut bien, comme on dit vulgairement, mettre l'ombrelle au vent, et le combat s'engagea.

En pareil cas, nul n'ignore qu'entre adversaires à peu près d'égale force, tout l'avantage est pour celui qui sait le mieux garder son sang-froid. Sous ce rapport, la chance était pour Maurice, qui d'ailleurs, on le sait de reste, ne se battait pas en duel, lui, pour la première fois. Aussi, au bout de quelques passes, Robert reçut à la main une estafilade et son sang coula. Les quatre témoins s'élevèrent aussitôt, désireux d'arrêter un combat qui, dans leur pensée, devait s'arrêter au premier sang, mais Robert s'écria vivement.

—Monsieur, je vous supplie de ne pas faire attention à une simple égratignure. Je suis tout prêt à continuer.

En parlant ainsi il était manifeste qu'il avait trop présumé de ses forces, car il était fort pâle et tout frissonnant.

—Vous êtes souffrant, monsieur, dit Maurice. Restons-en là pour aujourd'hui. Plus tard, si vous y tenez absolument, nous reprendrons cette partie.

—Non, monsieur, reprit Robert en cherchant à s'affermir. Je suis parfaitement en état de me battre. Je comprends que vous êtes pressé peut-être de vous retirer. Votre belle vous attend sans doute, mais moi je n'ai pas le même motif. En garde donc ! En garde !

—Je vous répète, monsieur, que ce serait un assassinat, et je ne le peux pas vous assassiner, que diable !

—Messieurs, s'écria l'un des témoins, vous n'ignorez ni l'un ni l'autre dans quelles conditions sont autorisés les duels entre officiers, d'après les règlements et usages de l'armée. Ne vous forcez donc pas à intervenir pour arrêter le combat.

—C'est positif cela, ajouta Sauvageol. Voilà l'heure du déjeuner. Allons déjeuner !

—Mêlez-vous de vos affaires, vous, monsieur Sauvageol, s'il vous plaît, et non des miennes ! reprit Robert avec un ton qui n'admettait pas de réplique. Je saurai bien forcer M. de Chalendray à continuer le combat.

—Ma foi ! riposta Maurice avec gaieté, convenez, monsieur Robert, que vous êtes bien entêté, mais, quand je m'en mêle je le suis aussi, moi. Je vous préviens donc que je suis prêt à supporter philosophiquement tous les gros mots que vous pouvez être en disposition de m'adresser, et que j'attendrai, pour vous en demander satisfaction, que vous soyez guéri, radicalement guéri, entendez-vous ?

—Ah ! c'est ainsi ! répartit Robert, oh bien ! monsieur, je vous dis, moi, que, sans avoir à appréhender de ma part un gros mot, ni une injure, vous allez continuer de vous battre avec moi. Je n'ai pour cela qu'une chose bien simple à faire : c'est de me bander la main avec certain mouchoir qui est peut-être de votre connaissance.

En même temps Robert, empruntant l'assistance d'un de ses témoins, se mit à déplier avec affectation le mouchoir qu'on lui avait jeté du balcon de l'hôtel de la Régence.

—Hum ! hum ! murmura Sauvageol, en écarquillant les yeux, c'est là un mouchoir de femme, ou je ne m'y connais pas. Qui l'eût dit ? qui l'eût cru ? Toujours sournois, messieurs, toujours sournois ! Il y a un nom brodé en toutes lettres sur ce mouchoir et ce nom est...

—Tais-toi ! cria Maurice, devenu à son tour plus pâle encore que Robert, sur sa tête, tais-toi !

Est-il besoin d'ajouter que, en jetant négligemment les yeux sur le mouchoir, M. de Chalendray avait aperçu le nom qui s'y trouvait brodé, et que, la main aussitôt convenablement saisie sur la poignée de son sabre, il attachait maintenant à la fois sur Robert et sur l'insolent trophée que celui-ci venait d'enrouler autour de sa main sanglante un regard plein de menaces ?

—Ah ! je savais bien, fit Robert avec l'accent du plus cruel

sarcasme, je savais bien que vous ne pourriez me refuser de continuer le combat. Allons, monsieur, allons !

—Vous avez raison, monsieur, balbutia Maurice les lèvres tremblantes et d'une voix strangulée, mais, aussi vrai que je m'appelle Chalendray, il faut que l'un de nous deux reste sur le terrain.

—A la bonne heure ! C'est bien ainsi que je l'entends.

—En ce cas, reprit avec solennité le plus âgé des témoins, notre devoir est de nous retirer d'aller rendre compte au colonel de tout ce qui vient de se passer.

—Faites, messieurs, faites, riposta Robert, ce ne sont plus deux officiers qui sont ici face à face ; ce sont deux hommes, deux ennemis mortels.

Là-dessus trois des témoins, baissant la tête avec consternation, s'éloignèrent du théâtre du combat, ou il ne resta plus que le chirurgien et le lieutenant Sauvageol. Ce dernier venait de déclarer solennellement qu'il ne voulait pas quitter son bon ami Chalendray dans une pareille extrémité, et qu'il était prêt à assumer toutes les conséquences d'une pareille résolution vis-à-vis du colonel et de quiconque...

—Un mot seulement, monsieur Robert, s'écria Chalendray : avant que l'un de nous deux aille rendre ses comptes là-haut ; je suis en droit de vous demander comment ce mouchoir est en votre possession ?

—Que vous importe !

—Il m'importe beaucoup, et vous le savez bien vous-même puisque vous n'avez pas craint de recourir à un pareil moyen.

—Et si je refusais de vous le dire ?

—Alors, monsieur, je dirais, moi, que vous avez volé ce mouchoir.

—Ma réponse sera bien simple, monsieur. Aussi vrai que je m'appelle, moi, Robert, je déclare que ce mouchoir m'a été donné par la personne même dont le nom s'y trouve brodé.

—Vous en avez menti et je vous somme de me restituer ce mouchoir ou je vais vous tuer comme un chien.

—Alors, venez le prendre ! s'écria Robert en brandissant son sabre.

—Oh ! mort ou vif, reprit Maurice, je saurai bien vous l'arracher.

—Je vous en défie, car j'ai résolu de le rapporter moi-même à la personne de qui je le tiens.

—Je vous le défends.

—De quel droit ?

—Du droit qu'a tout frère de veiller sur l'honneur de sa sœur. Il faut qu'on le sache ici, afin qu'on vous juge, lieutenant Robert.

—Sa sœur ! sa sœur ! murmura Robert dont toute la rage venait instantanément de se fondre et avait fait place à la plus douloureuse stupeur, oh ! s'il en est ainsi, faites de moi ce que vous voudrez, monsieur ; frappez-moi, tuez-moi ! je ne me défendrai pas.

En parlant de la sorte, le jeune officier avait jeté son sabre sur le terrain.

—Vous auriez tort, monsieur, fit Maurice, car vous n'avez à attendre de moi ni quartier ni merci. Allons, ramassez votre sabre et défendez-vous !

—Je vous répète que je ne me défendrai pas.

—Oh ! à mon tour, je t'y forcerai bien, va !

En même temps, Chalendray, égaré par la colère à laquelle il était en proie, s'élança sur Robert le sabre à la main, et le plat de son arme vint s'abattre sur le bras de son adversaire. À ce moment, ce dernier ne put maîtriser la vive douleur qu'il ressentit, car Chalendray, sans en avoir à coup sûr le dessein, venait de le frapper sur le bras même et un peu au-dessus de l'endroit où il avait été précédemment blessé.

Un cri d'angoisse, que le jeune officier essaya en vain de réprimer à sa naissance, s'échappa de sa poitrine, pendant que les muscles de son visage, violemment contractés, trahissaient tout ce qu'il s'imposait d'efforts de volonté pour dissimuler une douleur physique intolérable.

À cet instant, le chirurgien, s'étant baissé par terre, ramas-

sa le sabre de Robert et, en plaçant la poignée presque de vive force dans la main du blessé :

—Lieutenant Robert lui dit-il, je vous connais, vous êtes la bravoure même, et il faut qu'il se soit passé quelque chose de bien étrange pour expliquer ce dont j'ai le malheur d'être le témoin. Je vous en supplie, pour l'uniforme que vous portez, pour votre honneur d'officier, ne refusez pas davantage de vous défendre, quoi qu'il puisse en résulter. Je suis resté ici parce que les devoirs de ma profession m'y obligent ; mais c'est pour assister à un duel et non pas à une bouclerie.

—C'est juste cela, grommela Sauvageol, et je n'aurais pas mieux dit. Seulement, dépêchons ! Le colonel, averti par ces messieurs, est capable d'arriver au galop et de nous flanquer au clou tous les quatre, ah ! mais lestement.

—Qu'est-ce que cela me fait ? riposta Chalandray, parvenu à cet état d'exaltation où les instincts sauvages de notre nature étouffent à la fois le sentiment et la raison, tu vois bien que j'attends le bon plaisir de M. Robert.

—Excusez-moi, monsieur, reprit tranquillement ce dernier, puisque vous le voulez, puisque votre témoin et le docteur lui-même sont de cet avis, et bien ! j'y consens ; mais auparavant, aidez-moi, je vous prie, docteur, à retirer ce mouchoir qui enveloppe ma main, ce mouchoir qui me brûle.

—Mais, malheureux, répondit le chirurgien, votre sang va couler ; vous êtes déjà très-faible, et vous n'aurez plus assez de force pour manier votre sabre.

—Que m'importe ! il le faut ! il le faut ! ce mouchoir ne m'appartient pas, et je reconnais que j'ai eu tort de m'en servir.

—Ah ! Il le reconnaît ! dit Sauvageol ; ce n'est pas malheureux ! Tu entends, Chalandray ? Il le reconnaît. Sois magnanime, sois bon comme toujours, et allons déjeuner.

—Non, pardieu pas ! reprit Chalandray dont l'irritation, en dépit des efforts qu'il faisait pour garder encore certaines convenances, était à son comble ; tu m'ennuies, toi ! Il fallait t'en aller avec les autres.

Sur ces entrefaites, le mouchoir qui enveloppait la main du lieutenant Robert avait été enlevé par le chirurgien qui y avait substitué lestement un simple bandage. Un sourire à peine perceptible apparut alors sur les lèvres décolorées du jeune officier, qui s'écria en même temps :

—Monsieur de Chalandray, me voici à vos ordres ; pardon de vous avoir fait attendre.

Bien que le changement complet d'attitude et les dernières paroles de Robert fussent de nature à calmer la colère, au fond très-légitime, qui s'était emparée du lieutenant Maurice de Chalandray, en retrouvant le mouchoir de sa sœur à l'état de trophée sur la main de son adversaire, le bouillant officier était loin de se posséder encore ; aussi, il s'élança avec une impétuosité singulière contre son antagoniste. Celui-ci se contentait manifestement de rompre en parant les coups, sans chercher à les rendre ni à profiter des avantages que lui faisait l'aveugle acharnement de Maurice.

Le chirurgien, demeuré avec Sauvageol seul témoin de ce duel, en était à la fois surpris et attristé. L'un et l'autre ne pouvaient s'empêcher d'ailleurs de constater que Robert s'affaiblissait visiblement, et que bientôt il n'aurait plus même la force de tenir son sabre. En effet, dans cette lutte inégale, il eut le malheur de faire un faux pas : Maurice aussitôt fondit sur lui avec la rapidité de l'éclair, et lui enfouça son sabre dans le flanc droit, entre les côtes et la hanche. Robert poussa un cri perçant et tomba tout de son long sur le sol.

—Ouf ! s'écria Sauvageol en serrant la main de Maurice, déjà presque épouvanté de sa victoire et en attachant sur le chirurgien un regard interrogatif, je crois qu'en voilà un qui ne prendra plus de croix ni de mouchoir à personne. Qu'en dites-vous, docteur ?

Le chirurgien s'accroupit, muet et consterné, auprès du blessé et, après un examen rapide, il laissa tomber de ses lèvres cet oracle quelque peu pyrrhonnien, comme le sont généralement tous les oracles d'Épidaure :

—Il n'est pas mort encore ; mais il aura de la chance s'il en réchappe.

—Voilà, reprit Sauvageol, un gaillard qui entend son métier, qu'en dis-tu, mon bon Chalandray ? Il ne veut pas se compromettre. Allons ! rien ne nous empêche plus à présent d'aller déjeuner. Le rata nous attend, et quand je suis témoin dans un duel, je prends double ration d'absinthe. Aussi j'ai l'estomac d'un creux ! . Ah ! *bezeff, bezeff.*

## VIII

### LA CHAMBRE DES MORTS

Robert, par les soins du chirurgien aide-major et de son adversaire lui-même, fut placé sur une civière, et on le rapporta cette fois non pas dans son domicile, mais à l'hôpital militaire d'Alger. Quand à Sauvageol, assez rudement malmené par son bon ami Chalandray pour l'aveugle partialité et les brutales et naïves préoccupations gastronomiques dont il venait de faire preuve dans toute cette affaire, il était parti tout seul, l'oreille basse, pour aller déjeuner.

Le blessé fut installé dans une chambre d'officier, appelée vulgairement *la chambre des morts*, parce qu'on y transportait d'ordinaire ceux qui se trouvaient dans une situation désespérée, et qu'il devenait par conséquence nécessaire d'isoler complètement, tant pour les soins particuliers à leur donner que dans la pensée d'éviter aux autres malades un spectacle de nature à exercer une fâcheuse impression sur leur esprit.

Dévoré par une fièvre ardente, en proie à un délire incessant, Robert demeura plusieurs jours en proie à la vie et la mort. Il ne présentait d'ailleurs, en égard à sa constitution affaiblie par de récentes blessures, aucune des conditions voulues pour une de ces réactions salutaires que le médecin attend bien plutôt de la nature elle-même que des ressources de son art. Aussi, le mal empirant, l'aumônier de l'hôpital fut appelé pour administrer au moribond les derniers sacrements. Plusieurs officiers du régiment se firent un devoir d'assister à cette imposante cérémonie.

Indépendamment de l'espace de regain que l'on peut constater dans les sentiments religieux de l'armée, pendant la période des campagnes de guerre, la bravoure incontestable dont Robert avait fait preuve dans diverses circonstances ; l'étrangeté même de son attitude vis-à-vis de son adversaire dans les phases si diverses du duel aux suites duquel il semblait de voir succomber, sa jeunesse et le mystère même qui planait à la fois sur sa naissance et sur toute sa personne, étaient autant de considérations de nature à impressionner même les plus indifférents.

Le moribond, couché dans son lit comme une masse inerte, ne recouvra pas un seul instant sa connaissance pendant tout le temps que dura la cérémonie. On n'entendait, à part les paroles du prêtre, que le râle sourd, pénible, effrayant qui s'échappait de la poitrine de l'agonisant. Le maréchal des logis Bouginier, agenouillé dans un coin de la chambre, avait peine à étouffer ses sanglots, et de grosses larmes tombaient silencieusement sur sa moustache grise.

C'était le soir, la porte de la chambre était restée entr'ouverte, à cause de la grande chaleur, et un certain nombre de personnes étrangères, groupées dans le corridor extérieur, s'étaient également agenouillées pendant que le prêtre, muni de la fiole contenant l'huile consacrée, procédait à l'onction symbolique destinée à raviver les forces de l'athlète dans son suprême combat, ou plutôt dans son suprême voyage.

Parmi ces dernières personnes, on pouvait distinguer dans la pénombre du corridor, vaguement éclairée par la lueur fauve et lointaine d'un quinquet placé à l'extrémité de ce corridor, une forme féminine dissimulée dans les plis d'une mante de couleur sombre et la tête couverte d'une capote noire, sur le devant de laquelle était rabattu un épais voile de dentelle, cachant entièrement le visage.

Quelle était cette femme que nul ne semblait connaître ?

Sans doute quelque personne étrangère venue à l'hôpital pour visiter un malade et retenue en ce moment par l'appât, toujours très puissant sur les imaginations féminines, d'un spectacle funèbre dont l'acteur principal était d'ailleurs un jeune officier. Aussi bien nul n'ignorait que ce jeune officier était sans parents, sans amis, et il n'est pas hors de propos d'ajouter qu'on ne lui connaissait pas même de maîtresse, chose bien rare en Algérie.

Lorsque la cérémonie fut terminée, que le prêtre se fut retiré, les officiers sortirent eux-mêmes un à un, de la chambre du moribond, après avoir attaché sur ce visage livide un regard triste comme un adieu ; mais si profondément lugubre que pût être l'impression laissée dans leur âme par le spectacle auquel ils venaient d'assister, plus d'un ne put s'empêcher, en passant dans le corridor, devant cette figure voilée, toujours agenouillée et toujours immobile, d'éprouver une sensation de surprise, sinon même de curiosité.

Le maréchal des logis Bouginier était demeuré seul dans la chambre mortuaire, avec un infirmier, lorsqu'un adjudant d'administration parut. L'adjudant, les ayant invités l'un et l'autre à se retirer, s'approcha de la personne qui était restée à genoux dans le corridor et lui dit à voix basse :

— Madame, vous pouvez maintenant entrer dans la chambre de l'officier que vous avez obtenu l'autorisation de visiter.

La dame voilée se releva avec effort, car elle semblait brisée par des émotions d'autant plus cruelles qu'elle avait eu plus de peine sans doute à les comprimer ; puis, tremblante, respirant à peine, et comme si elle allait à chaque pas s'affaïsser sur elle-même, elle pénétra dans ce réduit, à peine éclairé par la lueur blafarde d'une lampe d'hôpital. L'atmosphère lourde et épaisse, les murailles nues, comme celles d'un sépulchre et tout l'aménagement intérieur de cette chambre ne justifiaient que trop la sinistre dénomination qu'elle avait reçue de chambre des morts.

Lorsqu'elle se vit seule auprès de l'agonisant, la nouvelle venue dégagea rapidement et presque convulsivement son visage du voile épais qui le recouvrait, et, donnant alors un libre cours à sa douleur, elle se laissa tomber en pleurant à chaudes larmes sur un chaise de paille placée auprès du lit.

Après quelques instants, pendant lesquels il semblait qu'elle allait être suffoquée par ses sanglots, elle essuya ses larmes, se redressa brusquement de toute sa hauteur ; puis s'inclinant doucement jusqu'au niveau de l'oreiller sur lequel le moribond, les yeux fermés et en apparence pour le moment un peu plus calme, avait posé sa tête, elle imprima ses lèvres brûlantes sur ce front déjà glacé et couvert des ombres de la mort. Pauvre insensée ! Espérait-elle donc pouvoir rappeler à la vie par ce baiser une âme qu'un fil seulement séparait désormais de l'éternité ?

Cette tâche accomplie, elle s'agenouilla au pied du lit, et ayant adressé à Dieu une fervente prière, elle se disposait déjà à se retirer, lorsque le moribond fit un mouvement et, ouvrant péniblement les yeux, promena autour de lui un regard atone, comme un homme qui, s'éveillant, chercherait dans le monde réel à la continuation de son rêve. Tout à coup ses yeux se fixèrent avec une expression étrange, indéfinissable, sur la personne qui se tenait alors debout devant lui, et un cri à peine articulé s'échappa de sa poitrine oppressée.

Était-ce donc que, dans un de ces instants de lucidité qui traversent parfois l'agonie, semblables à ces derniers jets de lumière de la lampe prête à s'éteindre, Robert allait recouvrer une ombre de connaissance en même temps qu'un reste de voir ? La visitante l'espéra sans doute ; car, se penchant de nouveau sur le lit du blessé, elle attacha sur lui un de ces regards où il semble que toutes les effluves d'une tendresse longtemps contenue débordent à la fois, un regard plein d'angoisse et d'amour.

Le moribond continuait de son côté de la contempler avec des yeux hagards et en même temps presque inquiétifs, comme s'il se fût débattu au milieu des sensations confuses que la vie, prête à s'éteindre, peut encore transmettre à la matière.

Pourtant à un moment donné, il y eut sur ses traits mornes et flétris comme la fulguration d'un éclair, et il ne fut plus permis de douter qu'il n'eût reconnu l'une des deux femmes qui lui étaient apparues au balcon de l'hôtel de la Régence. Toutefois, il faut croire que ce n'était pas celle-là qu'il attendait, car, instantanément, il détourna les yeux et parut chercher par la chambre une autre personne. On eût dit que cette visite suprême et inattendue qu'il recevait en ce moment n'avait eu d'autre effet que de réveiller un souvenir encore tout palpitant dans les plus intimes replis de son cœur : le souvenir de Claire, la jeune fille au mouchoir.

Oh ! si c'eût été en effet Claire elle-même qui se fût trouvée là, qui sait si sa simple présence n'eût pas opéré un miracle, et si l'agonisant ne se serait pas dressé sur son oreiller en lui tendant les bras et en murmurant son nom ? Et pourtant la femme qui se tenait là, muette, mais palpitante auprès de cette couche funèbre, était belle aussi, et elle avait fait plus, elle, que de donner à Robert un stérile témoignage de sympathie.

Soit que cette personne eût, par une funeste intuition, pénétré ce qui se passait dans l'âme du moribond, soit qu'elle jugât que le moment était venu de se retirer, elle leva vers le plafond ses beaux yeux noirs, encore tout humides des larmes qu'elle avait versées, et fit un mouvement pour sortir, mais il y eut alors dans la physionomie de Robert, qui cherchait vainement à articuler une parole, une expression si éloquemment suppliante, que la visitante, émue, haletante, se laissa retomber plutôt qu'elle ne s'assit sur la chaise qui se trouvait à côté de la couchette.

Un sentiment bien marqué de satisfaction intime et profonde, de reconnaissance même, se peignit sur les traits du jeune officier. Témoin de ce phénomène, celle qui avait eu le bonheur de le déterminer, mue aussitôt par une résolution non moins soudaine que spontanée, s'écria :

— O vous qui allez paraître devant Dieu, êtes-vous bien en état d'entendre mes paroles, de comprendre ce que j'ai à vous dire ?

Robert fit un signe de tête affirmatif.

— Eh bien ! reprit fièvreusement son interlocutrice, je dois m'agenouiller encore une fois au pied de ce lit mortuaire ; car ce n'est plus seulement le pardon de Dieu que j'ai à implorer, mais le vôtre, pour avoir déserté le sacré des devoirs. Ah ! vous m'excuseriez peut-être si vous saviez... mais non, il est trop tard. Robert, regardez-moi bien pour la dernière fois. J'aurais pu être la plus heureuse des femmes, et j'en suis la plus malheureuse. Robert, je suis celle que vous avez cherchée sans doute vivant, pour ne la trouver, hélas ! qu'au moment de votre mort. Robert, je suis votre mère.

— Ma mère ! murmura le moribond d'une voix étouffée ; puis il ferma les yeux en poussant un faible gémissement, qui retentit dans la chambre d'une façon lamentable, et sa tête s'affaissa sur son oreiller.

— Il est mort ! s'écria la malheureuse femme en inondant cette tête chérie de ses baisers et de ses larmes, il est mort sans me pardonner ! Grâce ! pitié ! Seigneur mon Dieu !

Au bruit de ses sanglots on accourut. Cette fois, l'adjudant d'administration et l'infirmier étaient accompagnés d'un chirurgien aide-major, attaché au service de l'hôpital. Celui-ci se pencha sur le lit et appliqua son oreille à la région du cœur, puis il dit :

— Le blessé respire encore un peu ; mais il va passer.

— Retirez-vous, madame, reprit l'adjudant ; je vous en supplie, retirez-vous bien vite ; vous avez trop présumé de vos forces. Ce sont là de bien cruels spectacles qu'il faut nous laisser, à nous autres dont c'est le métier. Laissez-nous faire notre triste office. Il y a là un vieux maréchal des logis qui était fort attaché à ce pauvre lieutenant, et qui a obtenu l'autorisation de procéder, avec l'infirmier de service, à sa dernière toilette.

La dame voilée rabattit son voile sur son visage et sortit, chancelante et étouffant ses sanglots sous son mouchoir, sans pouvoir prononcer même une parole.

Et pourtant, non-seulement Robert respira encore, non seulement il n'y avait pas lieu de se préoccuper de l'ensevelir ce soir-là ; mais encore il s'opérait en lui, dans ce moment même, une de ces crises qui sauvent infailliblement le malade, quand elles ne le tuent pas du coup. L'émotion même qu'il venait d'éprouver avait ranimé dans cette organisme défaillant les sources de la vie, et, dès le lendemain, le chirurgien en chef de l'hôpital, à sa visite, put constater dans la situation du blessé une amélioration des plus sensibles et tout à fait espérée.

Cette amélioration fit de si rapides progrès que, au bout de quelques jours, Robert entrait en pleine convalescence.

C'est alors que réintégré dans la pleine possession de ses facultés mentales, il commença à s'interroger sérieusement sur tout ce qui s'était passé pour lui depuis quelque temps, et notamment sur cette visite mystérieuse qu'il avait reçue, dans un moment si solennel de son existence.

Il n'ignorait pas en effet qu'on lui avait donné l'extrême onction, alors que son état, juge désespéré, ne lui permettait même plus d'avoir conscience de ce qui s'accomplissait autour de lui. On s'était empressé de l'en informer aussitôt que tout danger de rechute avait disparu ; mais, par un sentiment de réserve facile à apprécier, on s'était abstenu de lui parler de la visite dont il s'assit.

Cela posé, on ne s'étonnera pas si Robert eut d'abord quelques doutes sur la réalité d'une entrevue qui pouvait bien n'avoir existé que dans son imagination, si longtemps et si cruellement en proie au délire de la nevre. Il n'osait d'ailleurs en parler à personne, de peur qu'on n'en vint à douter de son retour bien définitif à la raison en même temps qu'à la santé. Cependant le maréchal des logis Bouginier, qui était d'une nature assez expansif et qui ne se possédait pas de joie de voir son cher lieutenant hors d'affaire et en bonne voie de guérison, lui dit un jour, de son air le plus fin :

— Ah ! mon lieutenant, je ne vous demande pas vos confidences, vu que d'abord vous êtes mon supérieur et qu'il faut respecter ses supérieurs. C'est le premier article du catéchisme du troupier, cela ; mais vrai, là, aussi vrai que l'arme des husards est la première dans la cavalerie légère, je ne connais pas un particulier qui soit capable de garder un secret comme vous. Savez-vous, mon lieutenant, que vous en remontreriez, sous ce rapport-là et sous bien d'autres, à tous les notaires et à tous les curés ?

— Quel secret ? répondit Robert. Je ne sais ce que vous voulez dire, mon cher Bouginier.

— Eh mais ! pardine le secret de vos amours avec cette grande belle brune de l'hôtel de la Régence, qui a tant pleuré quand elle est venue vous dire adieu, le soir où nous vous croyions tous prêt à passer le sabre à gauche. Pauvre femme ! c'était à fendre l'âme d'un Bedouin, et Dieu sait s'ils sont coriaces, les Bédouins !

Une fois mis sur cette piste, Robert, d'ordinaire assez taciturne, ne se fit pas faute de questions de tout genre à l'endroit de la visiteuse, qui ne s'était révélée à lui que comme une apparition et sur laquelle le moindre détail acquérait désormais tant de prix.

Malheureusement le vieux maréchal des logis n'était nullement en mesure de le satisfaire. Depuis que la dame voilée était venue à l'hôpital militaire, il n'était pas arrivé une seule fois à Bouginier de la rencontrer sur son chemin, et le personnel des hôtes de l'hôtel de la Régence s'était d'ailleurs renouvelé bien souvent.

— C'est égal, ajouta Bouginier, vous voulez me faire croire que vous n'avez les yeux que pour la blonde, avouez, mon lieutenant, que c'était pour mieux cacher votre jeu avec la brune.

Robert sourit, mais il ne répondit pas. Aussi bien tout ce qu'il pouvait avoir conservé de doutes et d'incertitudes devait s'effacer bientôt en recevant un message qui lui parvint par une voie indirecte et qui était ainsi conçu :

“ Mon fils, je vais quitter ce pays où il a failli m'arriver un si grand malheur et d'où j'emporte une bien grande joie. Je sais que vous êtes aujourd'hui en pleine convalescence ; j'ai pu enfin vous voir, vous embrasser au moment où j'étais menacée de vous perdre, et il y a en moi quelque chose qui me dit que ce baiser d'une mère n'a pas été sans influence sur votre miraculeuse guérison. De loin comme de près, je veille sur vous, mon fils, comme je l'ai fait depuis votre naissance, sans que vous n'ayez jamais pu vous en apercevoir ni même vous en douter.

“ Peut être un jour viendra où je pourrai vous donner bien des détails que je dois, quant à présent, tenir secrets. Je vous demande seulement une chose, je vous la demande comme une grâce, c'est de ne point chercher à me revoir, à connaître mon nom, ma destinée ; c'est de ne révéler à âme qui vive que votre mère existe, que vous l'avez retrouvée. Tout ce que je sais de vous m'autorise à espérer que je serai exaucée, je n'ose pas dire obéie. Si même jamais la fatalité voulait que je me trouvasse en votre présence, soyez assez maître de vous pour me traiter en étrangère, comme je serais forcée moi-même de vous traiter en étranger.

“ Je ne vous en aimerai pas moins toujours, comme je vous aimais déjà, de toutes les forces de mon âme, et si cette affection vous paraît de nature à mériter en retour un peu de la vôtre, j'espère que vous m'écrirez quelquefois, pour me le dire et pour me donner de vos chères nouvelles. Je vous répondrai directement. Quant à vous, vous adresserez vos lettres à madame Bouginier, qui n'est pas pour vous une inconnue, et dont j'ai pu apprécier la discrétion et le dévouement à toute épreuve. Mon fils, mon cher enfant, ô vous l'objet de toutes mes pensées ! à présent plus que jamais, je vous embrasse, comme je vous embrassais dans cette fatale soirée où les larmes que j'ai versées ont obtenu sans doute pour vous là-haut grâce de la vie, et sont devenues pour moi la source d'un si grand bonheur. Je sais qu'à tous les titres du monde j'ai droit d'être fière d'avoir un fils tel que vous ; continuez d'être ce fils-là, et pensez quelquefois à celle qui, forcée de s'éloigner de vous, laisse tout son cœur là où vous êtes.”

Est-il besoin de dire avec quelle émotion profonde Robert lut et relut cette lettre qui ouvrait pour lui un avenir tout plein de délices ? N'était-il pas le plus heureux des hommes ? Il avait une mère désormais, une mère comme dans ses songes les plus ambitieux il n'en avait jamais rêvé une semblable, une mère jeune et belle encore. Quelle pouvait être sa condition ? Peu importait un pareil détail, alors que tout dans ses paroles annonçait au moins une grande noblesse de sentiments.

La femme qui avait écrit la lettre que Robert avait reçue ne pouvait avoir été coupable un seul instant. Tout au plus avait elle été victime, sinon même martyre.

Devant une pareille révélation, le fantôme charmant de Claire de Chalantray n'était pas sans doute évanoui ; mais on comprend sans peine qu'il n'occupait plus qu'une place restreinte dans les pensées du jeune officier. C'était comme une adorable vision entrevue en rêve, et qui reste flottante au réveil dans la brume des souvenirs, s'estompant en lignes de plus en plus indécises au fur et à mesure que les réalités du monde extérieur viennent nous étreindre.

D'ailleurs Claire n'était elle pas la sœur de Maurice, de celui là même qui, à plus d'un titre, devait être pour Robert, sinon un ennemi, — il ne croyait déjà plus aux ennemis. — du moins un de ces hommes qu'on évite le plus qu'on peut dans le commerce ordinaire de la vie ? Enfin, à quoi bon s'obstiner dorénavant à caresser des chimères ? Claire était riche, noble, et si, un moment, la pensée de Robert s'était arrêtée avec trop de complaisance sur cette jolie fille, pour qui la nature s'était montré si prodigue, il était évident que, de son côté, elle n'avait pu éprouver pour le rival de son frère, pour celui qui lui avait enlevé sa croix, qui s'était battu en duel avec lui, d'autres sentiments que ceux d'une aversion bien caractérisée. Et puis, il faut bien l'ajouter, borné dans sa nature, le cœur



humain n'est-il pas comme ces vases trop étroits pour contenir plus d'une fleur ? Celle qui venait de s'épanouir dans le cœur de Robert c'était l'amour filial, et il n'y avait pas, quant à présent, place dans ce cœur-là pour un autre amour.

Comme les bonheurs s'enchaînent aussi bien que les malheurs dans le cours ordinaire des choses de ce monde, un jour on annonça au lieutenant Robert, entré alors en pleine convalescence, une visite sur laquelle il était loin de compter. C'était celle du lieutenant Maurice de Chalandray.

Maurice avait bien, suivant les convenances, fait prendre jusque-là très-assidûment des nouvelles de son adversaire ? mais c'était tout. Il entra dans la chambre de Robert avec cette impétuosité toute française qui était le fond de son caractère en même temps qu'un attribut, peut-être aujourd'hui trop oublié, de son âge, et tendant cordialement la main à son rival :

— Mon cher camarade, lui dit-il, le régiment va rentrer en France ; on vient de nous l'annoncer officiellement au quartier. Quant à moi, je prends les devants, j'en ai obtenu l'autorisation, pour accompagner ma sœur, mais je n'ai pas voulu quitter Alger sans venir faire amende honorable vis-à-vis de vous pour tous les torts que me suis donnés si gratuitement à votre égard. Si vous étiez mort des suites de votre blessure, je ne me le serais jamais pardonné, voyez-vous, et vous me croyez, n'est-ce pas ?

— Ne parlons plus de tout cela, répondit Robert visiblement ému de cette démarche ; il n'y a pas d'offense que le sang ne lave complètement, et, puisque le sang devait couler, il vaut mieux que ce soit le mien que le vôtre, car moi aussi j'ai eu des torts et de bien graves.

— Non pas, reprit Maurice ; c'est moi, qui, dans tout cela, suis le vrai, le seul coupable, et je m'en confesse humblement. Il faut d'abord vous dire que je reconnais combien vous méritiez mieux que moi la croix que vous avez obtenue, sans protection, sans menées d'aucune sorte, comme on avait cherché à me le persuader, mais bien par votre seul mérite. Ensuite, je sais que vous n'avez jamais de votre vie seulement adressé la parole à ma sœur, que c'était elle en effet qui avait jeté son mouchoir pour servir à vous bander le front, dans une circonstance où tout autre qu'elle en eût fait autant. Oh ! elle m'a bien grondé, allez ! ma bonne et gentille sœur pour m'être battu avec vous, et surtout pour avoir failli vous tuer. Si je l'avais écoutée, je n'aurais pas même attendu jusqu'à ce jour, malgré l'avis du chirurgien-major, pour faire ce que je fais c'est-à-dire pour venir m'accuser, là, de tout mon cœur, et pour vous prier de me considérer désormais non plus seulement comme un camarade, mais comme un ami.

Pour toute réponse, Robert tendit les bras à Maurice, qui s'y précipita et l'embrassa avec une effusion toute militaire et toute juvénile.

— Vrai ? bien vrai ? reprit Chalandray en attachant sur le visage encore pâle et souffrant du blessé son regard plein de franchise et de loyauté, vous ne m'en voulez plus à présent, mais là, plus du tout ?

— Pouvez-vous en douter ? fit Robert.

— Dame ! je ne serais peut-être pas si généreux que vous, moi, après tout ce que vous avez souffert et après avoir failli aller *ad patres*. A notre âge cela manque de charme. Aussi, tenez, j'ai fait vœu depuis lors de ne plus me battre en duel, à moins que ce ne soit pour vous défendre, et je n'en aurai pas besoin, parce que Sauvageol lui-même est pour vous à présent, bien qu'il ait été mis aux arrêts de rigueur pour n'avoir pas suivi les camarades, quand ils se sont retirés.

— Le lieutenant Sauvageol est pour moi ! s'écria Robert sans pouvoir reprimer un sourire. Oh ! pour lors, je ne crains plus rien ; mais le colonel que dit-il de tout cela, le colonel ?

— Ah ! le colonel ! c'est différent ; mais j'en fais mon affaire, j'ai mon projet.

— A la bonne heure !

— A propos, mon cher Robert, savez-vous qu'il a été tancé vertement, le colonel, pour avoir autorisé notre duel ?

— Vous ? Stonnez, puisque nous avions sollicité cette autorisation. vous et moi, de concert, et qu'il ne pouvait se douter de tout ce qui se passerait.

— Il est vrai ; mais cela ne l'a pas empêché de garder les arrêts pendant huit jours de plus, par ordre supérieur, parce qu'on a dit que, n'étant pas encore tout à fait guéri d'une blessure reçue à l'ennemi, il y avait de l'inhumanité de sa part à vous laisser aller sur le terrain.

— Et vous croyez, après cela, pouvoir me réconcilier avec lui, mon Chalandray ? Ah ! détrompez-vous ! Le colonel ne me pardonnera jamais cette nouvelle humiliation, dont j'ai été pour lui bien involontairement la cause, et je crois que ce que j'aurais de mieux à faire ce serait de chercher à changer de régiment, quelque pénible que pût être pour moi une pareille détermination.

— Je m'y oppose, entendez-vous, Robert ? je m'y oppose carrément. Je ne suis pas ce qu'on appelle un bon sujet, je le sais bien, je suis dépençant, libertin, joueur et même un peu querelleur, mais j'ai du cœur, Dieu merci ! J'ai beaucoup à réparer envers vous, je me le suis promis et, saperlotte ! je n'ai jamais manqué à ma promesse. Entre nous, à présent, Robert, le voulez-vous ? il y a un pacte, un pacte que vous avez déjà scellé de votre sang. C'est désormais à la vie, à la mort !

— A la vie ! à la mort ! répéta Robert avec un attendrissement manifeste et les yeux pleins de larmes, de larmes bien délicieuses.

C'est si bon d'aimer et d'être aimé, surtout quand on est resté si longtemps sans connaître cette puissance-là. Robert sentait son cœur prêt à déborder, tant il s'y amassait de tendresse et d'affection. Il avait bien souffert pendant sa vie, si courte qu'elle fut encore. Dans les derniers temps surtout, il avait épuisé le calice de toutes les amertumes humaines. Les souffrances physiques étaient même venues se joindre pour lui aux souffrances morales.

Eh bien ! il lui semblait maintenant qu'il n'avait pas encore assez payé le double et ineffable bonheur qui lui était échu en partage, bonheur que les élus du monde n'apprécient guère que le jour où il vient à leur manquer. celui d'avoir une mère et un ami.

## IX

## LE MOULIN DU PÈRE PICHARD

En revenant d'Algérie, le régiment de hussards commandé par M. de Montmagny fut envoyé en garnison à Tours. C'est là que Robert vint rejoindre ses camarades lorsque, guéri de sa blessure, il fut évacué de l'hôpital militaire d'Alger et admis, comme les autres, à rentrer en France. Il ne devait d'ailleurs que toucher barres au chef-lieu d'Indre-et-Loire, ayant obtenu un congé de convalescence auquel il avait droit à plus d'un titre, après avoir failli laisser ses os de l'autre côté de la Méditerranée.

C'est en Poitou, au moulin du père Delphin Pichard dont la fille avait épousé le maréchal des logis Bouginier, que Robert devait aller passer le temps de sa convalescence. Le Touraine, et le Poitou se touchent, comme on sait, et, bien qu'en 1847, les voies ferrées fussent très-loin d'avoir acquis, en France, le degré de développement où elles sont parvenues aujourd'hui, on peut dire qu'une fois à Tours Robert se trouvait en quelque sorte tout porté au moulin, situé à une douzaine de lieues de là, dans la partie septentrionale du Poitou, sur les bords de l'un des cours d'eau tributaires du Clain.

Cependant, en arrivant à Tours, le jeune lieutenant y trouva à son adresse une lettre qui ne laissa pas que de lui causer quelques perplexités. Cette lettre était écrite par le lieutenant Maurice de Chalandray. Ayant appris que Robert avait un congé, Maurice, qui se trouvait alors en Touraine, en permission, au château de son aïeule maternelle, la marquise de la Roche-d'Eon, invitait son camarade Robert à venir le retrouver. Il s'agissait de passer ensemble une partie au moins



de la saison des chasses. Maurice se faisait une fête, disait-il, de présenter lui-même à sa famille son rival l'honneur, son antagonisme du champ clos, devenu son meilleur ami.

On comprend maintenant sans doute les perplexités de Robert, ainsi que les causes de ses hésitations. Le lieutenant de Chalandray appartenait par sa naissance, par sa fortune, par ses relations à un monde éminemment aristocratique, dans lequel son nouvel ami appréhendait de se trouver assez mal à son aise, sinon même tout à fait déplacé. D'une autre côté, l'Écriture sainte dit que celui qui cherche le peril y succombera, et il y avait de ce côté-là un péril manifeste auquel Robert ne pouvait s'empêcher de penser sans éprouver un certain trouble.

Maurice n'était-il pas le frère de cette charmante blonde qui lui était apparue, une seule fois, il est vrai, à une fenêtre de l'hôtel de la Régence, mais qui avait laissé depuis lors au fond de son âme, une trace peut-être ineffaçable ? Dans l'intérêt de son propre repos, ne devait-il pas fuir avec le plus grand soin toute occasion de rapprochement avec cette jeune fille ?

En même temps que cette sage résolution germait dans son esprit, une voix insidieuse, la voix des capitulations de conscience, lui soufflait de tout autre pensées. Cette voix-là lui disait que peut-être le seul moyen de se guérir d'une inclination funeste c'était de revoir celle qui en était l'objet, de lui parler, ce qu'il n'avait pas fait encore, car, en se trouvant face à face avec une jeune et noble héritière, si richement pourvue sous tous les rapports, et très-disposée sans nul doute à envisager avec un profond dédain un pauvre petit lieutenant de cavalerie, alors il ne manquerait pas de rentrer en lui-même et d'abandonner toutes ses rêveries et toutes ses illusions.

Sous l'influence de ces réflexions ennuement contradictoires, Robert hésitait à prendre une détermination à envoyer à Maurice la réponse catégorique que celui-ci réclamait de lui. Un moment il forma le projet de s'en ouvrir à celle à qui il avait promis de ne rien cacher de sa vie. Sa mère ne devait-elle pas remplir désormais par lui le rôle traditionnel dévolu à toutes les mères, celui de confidente et en quelque sorte d'ange gardien ? Je ne sais quelle fausse honte le retint. En matière amoureuse, si tendrement aimée que puisse être une mère, c'est elle qui, la dernière, peut espérer les confidences de son fils. Car il semble qu'en commençant à aimer une autre femme c'est un vol qu'on lui fait.

Sur ces entrefaites, Robert rencontra le lieutenant Sauvageol, qui lui proposa de venir prendre l'absinthe avec lui, au café des officiers. Sauvageol, qui était le compagnon assidu, l'ombre et mieux encore le parasite de Chalandray, avait, comme on l'a vu, complètement viré de bord à l'endroit de Robert.

Bien qu'étranger par ses goûts comme par ses habitudes à ce genre de consommation et à cet emploi malsain des loisirs de la vie de garnison, Robert ne crut pas pouvoir se dispenser d'accepter cette proposition. Aussi bien il y trouvait une occasion toute naturelle d'amener la conversation sur un sujet que lui, dans le régiment, ne devait posséder aussi bien que Sauvageol. En conséquence, dès qu'il fut attablé avec lui, sans autre préambule, il lui demanda s'il avait reçu des nouvelles de Chalandray, depuis son départ.

— Mon Dieu, non, répondit naïvement le doyens des lieutenants, Chalandray est un paresseux qui oublie les amis l'absinthe, dans le château de sa grand-mère, un paresseux et un ingrat, par-dessus le marché, car vous savez, mon cher camarade, combien je lui suis dévoué, à ce bon Chalandray. Depuis qu'il n'est plus là, je n'ai plus de goût à rien. Le billard et les dominos m'ennuient ; je dis *makach* à la bouillotte et l'absinthe me paraît fade.

Sauvageol, en s'exprimant ainsi, ne se rendait pas compte qu'il était pour Maurice tout simplement un compagnon de plaisir, un plaisant, enfin tout ce qu'on voudra, excepté un ami. Les gens de cette espèce se rencontrent aussi bien au régiment que partout ailleurs. Peut-être même est-ce là leur véritable élément.

— Est-ce que vous connaissez la famille de M. de Chalandray ? reprit Robert, poursuivant toujours son but.

— Si je la connais ?... Oh ! je le crois bien. *Bezeff, bezeff*. Qui la connaîtrait si je ne la connaissais pas, moi l'intime, le confident de Maurice ?

— Il n'a plus ni son père ni sa mère, n'est-ce pas ?

— Hélas ! non. Il les a mangés, je veux dire qu'il a mangé leur succession. Mais il lui reste sa grand-mère, la vieille marquise de la Roche-d'Éon, sa sœur, mademoiselle Claire, et deux ou trois parents à la succession, auxquels il n'a pas encore touché. Oh ! il sera très-riche un jour, ce bon Chalandray, comme sa sœur, au surplus.

— Quel âge a mademoiselle de Chalandray ?

— Dix-huit à dix-neuf ans, je crois.

— La connaissez-vous.

— Pas précisément. Je pourrais, je devrais la connaître, mais Maurice ne m'a pas encore présenté à elle. Sans doute il attend pour cela qu'elle soit mariée. Les convenances... vous comprenez ?

— Mariée ! Est-ce qu'il est déjà question de mariage pour mademoiselle de Chalandray ?

— Parbleu ! Ignorez-vous donc qu'elle est fiancée ? Maurice ne vous l'a pas dit ?

Ici Robert s'essuya le front, bien que la journée fût loin d'être chaude, et il reprit, non sans un peu d'altération dans la voix.

— Vous oubliez, mon cher camarade, que l'amitié que veut bien me témoigner M. de Chalandray est une amitié de fraîche date.

— Oh ! je crois bien, répartit Sauvageol, que vous n'êtes pas son ami comme je le suis, moi, depuis longtemps, jusqu'à faire ensemble bourse commune. C'est comme cela que je comprends l'amitié au régiment, moi, et pas autrement. Je vous apprend donc que la sœur de ce cher et bon Chalandray doit épouser, cet automne, M. Gaston de Montmagny, il est vicomte celui-là, à ce qu'il paraît, et c'est le propre neveu de notre colonel, un grand flandrin dans son genre, à ce qu'on dit. C'est pour cela que Maurice est parti en permission. La noce doit se faire au château de la bonne maman, ah ! ce sera une noce coscuse que celle-là, et vous pensez bien qu'elle ne peut avoir lieu sans Sauvageol.

Robert avait baissé la tête avec tristesse. Bien qu'il se rendit parfaitement compte de l'impossibilité absolue où il se trouvait de prétendre à la main de mademoiselle de Chalandray, l'idée seule qu'elle allait appartenir à un autre était pour lui comme une angoisse. Il resta quelques instants silencieux, puis il reprit péniblement.

— Est-ce un mariage de convenance ou d'inclination ?

— Tout y est, mon camarade. Le neveu du colonel est jeune, on le trouve beau garçon, et il paraît qu'il est bigrement à la mode dans le monde des pékins. C'est ce qu'ils appellent, en employant la langue de ces gueux d'Anglais, un *portaman*, un drôle de mot, n'est-ce pas ? Est-ce que vous aimez les Anglais, vous ?

— Moi ! je n'ai aucun sujet de leur en vouloir.

— Eh bien, moi, je ne peux pas les sentir. Qui dit Anglais d'abord dit créanciers ; et quand je songe que ces animaux-là ne veulent pas me laisser tranquille...

— Pardon, mon cher camarade, interrompit Robert, il me semble que vous étiez en train de me parler de M. Gaston de Montmagny.

— C'est vrai, reprit Sauvageol. Parlons-en donc, puisque cela vous va. Il était à la fin de l'hiver passé à Alger pour remonter son écurie... Il a vu mademoiselle Claire, qui était venue avec sa grand-mère, *chouva* (un peu) pour respirer l'air du Midi, *chouva* pour voir ce bon Maurice, qu'elles adorent toutes les deux. On a dansé ensemble chez le gouverneur général, cavalcadé ensemble dans la vallée des Consuls ; bref, on s'est plu et voilà un mariage bûché. Sont-ils heureux ces pékins du grand monde ! N'est-ce pas votre avis ?

— Parfaitement.

— Vous ne buvez pas votre absinthe ?

— Excusez-moi, mon cher camarade, vous savez que je suis encore au régime.

— Je vous plains ; alors passez-la-moi ; je ne crains pas d'avoir double ration. Lieutenant Robert, tenez, vous me plaisez. D'abord, vous devez, comme moi, détester le colonel. Seulement, c'est dommage que vous ne soyez pas assez troupié, mais cela viendra, surtout si vous voulez suivre mes conseils, et, pour commencer, je vais vous donner sur le champ la preuve que vous m'allez à présent. C'est pourquoi, bien que vous soyez mon cadet et de beaucoup, je vous autorise à me tutoyer.

À la suite de cet entretien, Robert s'empressa d'écrire à Maurice pour décliner son invitation, et afin d'être bien certain qu'on ne viendrait pas l'enlever à Tours, il résolut de se mettre en route, sans retard, pour le Poitou.

Comme s'il eût dû être récompensé aussitôt de cette bonne résolution, il reçut, ce jour-là même, une lettre de sa mère, une lettre qu'il couvrit de baisers, ni plus ni moins que si elle eût été celle d'une amie adorée. C'est par l'entremise du maréchal des logis Bouginier que la lettre dont il s'agit lui parvint, et comme il l'interrogeait avec avidité, au sujet de cette lettre, ce dernier répondit avec une bonté lui manifeste.

— Vous me croirez si vous voulez, mon lieutenant, mais, sur ma parole de maréchal des logis, je n'en sais pas plus que vous sur tout cela. C'est ma femme, ma chère Lucienne, qui m'a envoyé cette lettre pour vous, sans me dire de qui elle la tient, même qu'elle ajoute dans son mot d'écrit, que si vous prenez de l'ennui au moulin, ce qui est bien possible, vous pourrez aller faire un tour à Paris.

— Mais, mon pauvre Bouginier, reprit Robert, pour aller à Paris, il faut de l'argent, beaucoup d'argent, dit-on, et vous savez bien que je n'en ai pas.

— Ne vous inquiétez pas de cela, mon lieutenant, reprit le vieux maréchal des logis, on vous en trouvera, de l'argent.

— Qui donc m'en trouvera ?

— Eh ma femme, pardine !

— Votre femme, Bouginier ! Je suis déjà son obligé de beaucoup et je ne veux pas accroître ma dette.

— Dame ! mon lieutenant, je répète seulement ce qu'on m'a chargé de vous dire. Le reste ne me regarde pas. Faut croire que ma femme a reçu de l'argent pour vous. De qui ? j'en ignore.

Robert n'en demanda pas davantage, car il avait compris instinctivement que la proposition qui lui était faite ne pouvait émaner que d'une seule personne, de sa mère, et il comprenait à se rendre compte d'une infinité de détails qui, bien souvent, avaient sollicité son attention, comme autant d'énigmes, sans qu'il fût parvenu à les résoudre.

Cette madame Bouginier, qu'il se souvenait à peine d'avoir entrevue quelquefois dans les premières années de sa vie, avait été l'intermédiaire dévouée chargée de veiller sur lui, de pourvoir à son éducation et à tous ses besoins, mais la main maternelle, bien qu'invisible, ne s'était jamais retirée de lui. Il était évident que tous les frais de son entretien et de l'enseignement qu'il avait reçu au séminaire avaient été acquittés par les soins de cette mère inconnue, qui s'était révélée à lui dans le moment le plus solennel de son existence.

Seulement, par quels liens mystérieux une obscure paysanne du Poitou, fille d'un pauvre meunier, et femme d'un vieux sous-officier de hussards, pouvait-elle se trouver rattacher à la destinée d'une personne qui, par son éducation, par ses manières, sa mise même, appartenait évidemment à une tout autre classe de la société ?

Bien que Robert se fût engagé solennellement envers sa mère à ne jamais chercher à pénétrer le secret de sa naissance, il ne pouvait s'empêcher d'éprouver une émotion mêlée d'une satisfaction intime et profonde en pensant que la personne qu'il allait revoir possédait toute la confiance de cette mère idolâtrée, à peine entrevue par lui deux fois dans sa vie,

et qui n'avait voulu se montrer à ses yeux avec son véritable caractère qu'au moment où il pouvait être tenté de voir en elle un ange, descendu du ciel, pour l'aider à franchir les portes du tombeau.

Toutes ces pensées fermentaient dans l'esprit de Robert pendant qu'il montait en diligence pour se rendre aux environs de Poitiers, dans cette partie nord-ouest de la province qui se rapproche à la fois, par Chinon et Richelieu, de l'Anjou et de la Touraine, et qui a le mieux gardé l'empreinte des pas du grand cardinal. Bouginier, qui était venu, comme on dit vulgairement, lui faire la conduite jusqu'à la diligence, il y avait encore des diligences dans ce temps-là, Bouginier aurait bien voulu l'accompagner dans ce voyage, mais, comme il avait obtenu un congé l'année précédente, il n'y fallait pas songer. Robert partit donc seul, muni de toutes les instructions nécessaires pour arriver à bon port au moulin.

Il avait bien une vague idée d'être venu là dans son enfance, toutefois le moulin, son emplacement, sa position topographique, et ses hôtes eux-mêmes, à l'exception de madame Bouginier, dont il avait reçu plusieurs fois la visite au parloir du séminaire, étaient comme perdus dans la brume des souvenirs du jeune officier. On se rappelle en effet que, à la suite d'une grave maladie, et sur l'avis même des médecins, Robert avait passé sans transition du séminaire au régiment, et que, à peine incorporé, il avait dû se rendre en Algérie, où il venait de séjourner pendant cinq ans.

Robert quitta la diligence, à l'endroit de la route qu'on lui avait indiqué, et, après s'être muni d'un guide chargé de porter sa valise, il s'engagea d'un pas allègre dans les sentiers qui, à travers les prairies, conduisaient au moulin du père Delphin Pichard.

Alors il se fit dans le cerveau du jeune homme un véritable réveil, et il commença à se remémorer les divers accidents du site pittoresque qui se déroulait devant ses yeux.

Il pouvait être six heures du soir, lorsque Robert entra, avec son guide, dans cette façon de paradis terrestre, où le silence n'était troublé que par le mugissement solennel des vaches paissant dans les hautes herbes et par le bruit lointain et cadencé de la meule du moulin qui semblait accompagner de son tic-tac joyeux les trilles des pinsons et des fauvettes. Quel était alors l'objet des pensées du jeune lieutenant ? Il serait téméraire de rien préciser à cet égard.

Sans doute, il se plaisait à évoquer les jours de son enfance, mais ces jours-là, on le sait, avaient été bien ternes, bien incolores, sans doute aussi il se réjouissait en songeant qu'il allait trouver enfin au moulin une personne avec laquelle il pourrait causer quelquefois de sa mère, tout en respectant l'incognito qu'elle voulait garder vis-à-vis de lui, mais quand on se trouve transporté dans un paradis terrestre et qu'on a vingt-deux ans, n'est-il pas permis de supposer qu'à ces préoccupations bien légitimes il vient s'en joindre d'autres, sur tout alors que le fantôme d'une Ève quelconque plane à l'horizon ?

Au milieu de ces préoccupations, de ces rêveries, si l'on veut, le bruit du pas d'un cheval se fit entendre à peu de distance, et Robert se réveillant comme en sursaut, porta ses regards devant lui, dans la direction d'où venait ce bruit.

Presque au même instant un cavalier, en costume mi-partie bourgeois, mi-partie campagnard et chaussé de grandes bottes à l'écuylère, passa sur le rebord du sentier où l'officier se trouvait engagé et, suivant l'usage traditionnel, aujourd'hui encore en vigueur dans les campagnes, il salua très poliment Robert et adressa de la main à son guide un petit signe familièrement amical.

Cédant à un instinct de curiosité assez naturel en pareil cas, Robert ne put s'empêcher de rompre le silence qu'il avait gardé jusqu'alors vis-à-vis du paysan qui portait sa valise.

— Quel est donc, lui dit-il, ce monsieur qui vient de me saluer en passant.

—C'est le médecin, bonnes gens, répondit le paysan en employant cet idiotisme poitevin, qui, dans les vallées qu'arrosent la Vienne et le Clain comme dans tout l'intérieur du pays, semble vraiment le fond de la langue, et il ajouta : M'est avis qu'à cette heure le médecin revient du moulin.

—Le médecin : reprit Robert avec inquiétude, il y a donc quelqu'un de malade au moulin ?

—Est-ce que vous ne le saviez pas ? c'est la meunière, bonnes gens ! Elle est peut-être bien morte à cette heure, dà. J'aurions dû le demander.

—La meunière ! s'écria Robert en se frontant le front, la fille du père Delphin Pichard ! Mais est-ce possible ? elle a écrit à son mari il y a quatre ou cinq jours à peine, et elle se portait alors à merveille.

—Que voulez-vous, bonnes gens ! reprit sentencieusement le paysan, le bon Dieu ne prévient personne.

—Mais quelle est la maladie de cette pauvre femme ?

—Ah ! dame ! mon bon monsieur, je ne savons pas : on a parlé comme cela d'un transport de fièvre au cerveau.

Ah ! ciel ! murmura Robert atterré ; courons bien vite. Si je ne dois pas la retrouver vivante, je sens que je m'en consolerai jamais.

C'est qu'en effet, si fugitives qu'eussent été ses relations avec cette femme dont le souvenir même était gravé dans sa mémoire d'une façon indécise, Robert se rendait compte instinctivement qu'avec elle allait disparaître le seul intermédiaire sur lequel il pût compter auprès de sa mère.

Sa mère ! Sa véritable, son unique amie, tout à l'heure encore il était sur le point de l'oublier pour le fantôme charmant d'une jeuno et jolie fille. La rencontre de ce médecin de campagne, la foudroyante nouvelle qui en avait été la suite, tout cela n'était-il pas un avertissement et peut-être une punition du ciel ? N'oublions pas que Robert avait été élevé dans un séminaire du Poitou, et que son éducation, son caractère et toutes les circonstances de sa vie devaient le prédisposer singulièrement aux idées superstitieuses.

Quoi qu'il en soit, c'était en effet un lamentable spectacle qui l'attendait à son arrivée au moulin du père Delphin Pichard. La meunière, ainsi qu'on nommait la femme du maréchal des logis Bouginier, n'était pas morte ; mais, à la suite d'une congestion cérébrale, elle avait été frappée d'une attaque de paralysie. Ce mal terrible, en glaçant sa langue, avait anéanti chez elle l'intelligence et la mémoire. Aussi elle n'eut qu'un regard vague et atone pour ce jeune officier dont elle parlait si souvent dans le passé et qu'elle se faisait une telle fête de revoir.

Auprès d'elle se tenaient, les yeux noyés de larmes, son père, le meunier Delphin Pichard, vieux soldat du premier empire, et sa fille, unique fruit de son mariage avec le maréchal des logis Bouginier, une gentille brunette de dix-huit ans qui faisait alors, pour la première fois sans doute, l'apprentissage d'un véritable chagrin.

Robert échangea avec ces braves gens une bien triste accolade. Le grand-père et sa petite fille ne pouvaient, au milieu de leur douleur, se lasser de le contempler avec une curiosité naïve. Son nom, ses actions de guerre avait retenti si souvent sous ce toit rustique, dont il était devenu l'idole, une idole jusqu'alors inconnue et par cela même encore plus vénérée !

Et puis c'était un officier, un officier décoré, tout blanc-bec qu'il était, pour employer le langage militairement trivial du père Delphin Pichard. C'est-à-dire qu'il arrivait au moulin avec les deux auréoles qui, aujourd'hui encore, ont conservé le plus de prestige auprès des habitants des champs.

Pourtant ni l'aieule, ni la jeune fille n'osaient ouvrir la bouche, paralysés qu'ils étaient à la fois par les émotions auxquelles ils étaient en proie, et par le respect que leur inspirait involontairement leur hôte. A la fin, Lucienette, c'était le nom qu'avait reçu la jeune fille afin de la distinguer de sa mère, qui se nommait Lucienne, Lucienette s'écria :

—Grand-père, M. Robert doit avoir besoin de se reposer un

peu. Voulez-vous le conduire dans sa chambre ? Pendant ce temps-là, je resterai ici au chevet de ma pauvre maman. Vous n'oublierez pas de remettre à M. Robert ce qu'elle avait reçu pour lui ces jours derniers avant de tomber si malade.

Le père Delphin se mit en devoir d'accomplir le vœu de Lucienette, et bientôt Robert se vit installé, par les soins du vieux meunier, dans une chambre assez propre qu'on avait aménagée du mieux qu'on avait pu, puis le père Delphin-Pichard le laissa seul, non sans avoir au préalable remis entre ses mains une petite boîte cachetée dépourvue de toute suscription. Robert s'empressa de l'ouvrir.

La boîte contenait une bourse en filot, dans laquelle se trouvait, avec un petit médaillon renfermant une tresse de cheveux noirs, des cheveux de sa mère sans doute, une somme de douze cents francs en or. Robert baisa avec fervour ce médaillon, qui devenait pour lui la plus précieuse des reliques ; puis au fond de la boîte il découvrit un billet ; ce billet était ainsi conçu : " Mon fils, pour des motifs que vous devez ignorer, il importe que vous restiez le moins longtemps possible dans ce pays, où je sais que vous êtes attendu. Si je vous suis chère, comme tout m'autorise à le penser, partez pour Paris, au premier avis que vous donnera la personne que vous savez."

Cette personne, c'était Lucienne la meunière ; et maintenant Lucienne, frappée instantanément par un mal terrible, devenait complètement inapte à remplir la mission de confiance dont elle était investie depuis si longtemps. Qui la remplacerait ? Comment même trouver moyen d'informer de cette catastrophe celle qui croyait sans doute pouvoir toujours compter exclusivement sur le dévouement de la pauvre femme ? Enigmes que tout cela !

Ainsi tout s'assombrissait de nouveau autour de Robert, qui après avoir entrevu une éclaircie dans sa destinée, retomrait dans des ténèbres plus profondes que jamais.

FIN DE LA PREMIÈRE SÉRIE.

La deuxième série a pour titre. LA CHAMBRE BLEUE.

## OCCASION LES DERNIERS OCCASION VOLUMES !

nous offrons en vente les derniers volumes qui nous restent en mains et qui ne peuvent plus être trouvés en librairie.

|                                  |              |      |
|----------------------------------|--------------|------|
| LE REMORDS D'UN ANGE             | - - -        | 15c. |
| AMOUR ET CRIME, 1er vol.         | - - -        | 15c. |
| LA HAINE                         | - 2e vol - - | 15c. |
| LES ORPHELINES                   | - - -        | 15c. |
| LE CHOLÉRA                       | - - -        | 5c.  |
| LE TRAITÉ DU CHEVAL              | - - -        | 5c.  |
| TROIS ANS EN CANADA              | - - -        | 25c. |
| PORTRAITS DES PATRIOTES DE 37-38 | - - -        | 25c. |

Profitez de l'occasion, les derniers volumes s'enlèvent rapidement.  
S'adresser à

**POIRIER, BESSETTE & C<sup>IE</sup>**

69, Rue St-Jacques, Montréal

Envoyés franco dans tous les bureaux de poste.

**N'OUBLIEZ PAS**

QUE LE

**TIRAGE DES PRIMES de la BIBLIOTHÈQUE A CINQ CENTS**

AURA LIEU DANS LA

**SEM.AINE DU 15 AVRIL**

|            |           |          |          |             |         |
|------------|-----------|----------|----------|-------------|---------|
| 1. e Prime | - - - - - | \$100.00 | 5e Prime | - - - - -   | \$10.00 |
| 2e         | "         | 50.00    | 6e       | "           | 5.00    |
| 3e         | "         | 20.00    | 7e       | "           | 2.50    |
| 4e         | "         | 12.50    | 100      | " de \$1.00 | 100.00  |

**Formant un total de \$300.****NOUVELLE IMPRIMERIE**

Nous venons de terminer l'installation d'une magnifique imprimerie où nous exécuterons, à bien bon marché, toute espèce d'ouvrages, tels que :

**Circulaires Livres Brochures**  
**Pamphlets Factums Affiches**  
**Cartes de Visite Entetes de Compte**  
**Cartes d'Affaires Annonces d'Encan**  
**Blancs de toutes sortes, etc., etc.**

Nous faisons des arrangements spéciaux, dans l'intérêt de nos clients, pour un tirage de plusieurs milles exemplaires, soit de Brochures, de Circulaires, etc.

**COMMANDES PROMPTEMENT EXÉCUTÉES — CARACTÈRES DE LUXE**  
**A MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS**

**POIRIER, BESSETTE & NEVILLE****Nos 10 et 12 RUE LEROYER***Entre la Place Jacques-Cartier et la rue Claude.*

**N. B.** — Toutes commandes pour impressions peuvent être données chez POIRIER, BESSETTE & CIE., 69 RUE ST-JACQUES.

## LISTE DES NUMEROS PARUS

DANS

## LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| La Femme au doigt coupe                        | La mort de Pierre Duvernay, 1re série                   | Le crime de la rue St Laurent, 1re partie, Le Meurtro | Lo chemin des larmes, 1re partie, Un amour déçu |
| Les trois chercheurs de pistes                 | La Folle, 2e série                                      | 2e " La chasso à l'Homme                              | 2e " La demande ou mariage                      |
| La Perle Noire                                 | Le Sacrifice de Germaine, 3e série                      | 3e " L'Explosion                                      | 3e " Le drame conjugal                          |
| Tolla  | La Vengeance, 4e série                                  | La mort d'un Forçat,                                  | 4e " La Misérable                               |
| L'Abîme  | La Justice de Dieu, 5e série                            | 1re partie, L'Evasion du Bagno                        | 5e " La Vengeresse                              |
| Le Banquier des Pirates, 1re série             | L'Honnête Criminel                                      | 2e " Forçats et Gendarmes                             | 6e " Les malheurs de la com-<br>tessa           |
| L'Archipel en feu, 2e série                    | Le bureau de Poste de St Martin les<br>Monts, 1re série | 3e " La mort de Rouget                                | 7e " Les Enfants Perdus                         |
| Tancrède de Rohan                              | Bon sang ne peut mentir, 2e série                       | Lo condamné à Mort,                                   | 8e " La femme martyre                           |
| Nora   | Valerie, 3e série                                       | 1re partie, Le Mort Ressuscité                        | 9e " L'enlèvement de la com-<br>tessa           |
| Le Petit Vieux des Batignoles                  | Une Evasion à la Guyane, 1re série                      | 2e " L'Echafaud                                       | 10e " Un heureux dénou-<br>ment                 |
| L'Epave du Cynthia, 1re série                  | Les millions du Nabab, 2e série                         | Les Ecumeurs de Rivières                              | Lo coupe-gorge,                                 |
| Le Secret de Patrick O'Donoghue,<br>2e série   | L'Arme Révélatrice, 3e série                            | 1re partie, Les débuts du Bossu                       | 1re partie, Lo suicide                          |
| La Rose Blanche, 1re série                     | Le Comte d'Olligny, 4e série                            | 2e " A la recherche de son<br>Père                    | 2e " Le mariage secret                          |
| Le Dernier des Enfants d'Edouard,<br>2e série  | Le Parricide, 5e série                                  | 3e " Père et fils                                     | 3e " Le baron de Croix-Dieu                     |
| L'Incendiaire                                  | Vingt ans à la Bastille                                 | La Nuit Sanglante,                                    | 4e " L'amour faux                               |
| Un Duel au Desert                              | Nélida  | 1re partie, Lo réveil de M. Denis                     | 5e " L'agence matrimoniale                      |
| Le Pecheur de Perles, 1re série                | Ginèvre   | 2e " L'inspecteur de police                           | 6e " Un double crime                            |
| Les Freres de la Cote, 2e série                | La Chasse à l'Héritage, 1re série                       | 3e " Le lit de mort                                   | 7e " Scène de ménage                            |
| Les Voleurs de Chevaux, 1re série              | Le bal Masqué, 2e série                                 | L'Assassiné Vivant,                                   | 8e " Les amours d'un gou-<br>mour               |
| La Chasse aux brigands, 2e série               | Les Deux Sœurs, 3e série                                | 1re partie, Lo Crime                                  | Lo terrible aventurier, 1re partie              |
| Le Peau Rouge, 3e série                        | Le Revenant, 1re série                                  | 2e " Disparu  | La fleur tachée de sang, 2e "                   |
| Le Crime de Pierrefite, 1re série              | Tom Sandons, 2e série                                   | 3e " Lo Détéctivo et 1re<br>partie de Floral          | Uno scène lugubre, 3e "                         |
| La Revelation, 2e série                        | L'Œil de Viehnon, 3e série                              | Floral,   | Un mari de moins, 4e "                          |
| Colomba 1re série                              | L'homme à l'oreille cassée, 1re série                   | 2e partie, Dans les Mines                             | Lo géant du crime, 5e "                         |
| La Vengeance Corse, 2e série                   | Le colonel Fougas, 2e série                             | 3e " La famille Charlot                               |   |
| Le Fou Yegof, 1re série                        | Vœu de Haine,   | L'Antre du Crime,                                     |   |
| L'Invasion, 2e série                           | 1re série, Lo Chat du bord                              | 1re partie, Les deux bandits                          |   |
| Le combat de Falkenstein, 3e série             | 2e " La Brule-Gueulo                                    | 2e " Un vol sinistre                                  |   |
| Les Chevalliers de l'As de Pique, 1re<br>série | 3e " Philopen le Poulpican                              | 3e " L'amour c'est lo ciel                            |   |
| La Fille de Margared, 2e série                 | 4e " Chouans et Républicains                            | 4e " La chasso aux médailles                          |   |
| L'Héritage Fatal, 1re série                    | 5e " A coups de fusil                                   | 5e " Lo meurtro                                       |   |
| Le Jettatore, 2e série                         | 6e " L'Enlèvement de Jeanne                             | 6e " Un amour secret                                  |   |
| Le Diamant Caché, 1re série                    | 7e " Kernoo   | 7e " Lo fils du condamné                              |   |
| Camille, 2e série                              | 8e " A la Balonnette                                    | 8e " La Fête des Saules                               |   |
| Le Testament du Commandeur, 3e<br>série        | 9e " Le secret de Philopen                              | 9e " La fiancée de la mort                            |   |
| Une Famille Corse                              | 10e " Crochetout  | 10e " Une nouvelle sensation                          |   |
|  | Le dernier des Tremolin                                 | 11e " Le chatiment                                    |   |
|  | Le mangeur de Poudre                                    |   |   |
|  | L'Assassinat de Versailles                              |   |   |

## LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS

EST PUBLIÉE AUX PRIX SUIVANTS :

UN AN - - - \$2.50 | SIX MOIS - - - \$1.25

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

LE NUMERO - - - 5 Cents

POIRIER, BESSETTE &amp; Cie, Editeurs-Propriétaires

69 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Boite B. P. 138

IMPRIMERIE POIRIER, BESSETTE &amp; NEVILLE, 10 et 12 RUE LE ROYER.